

AVENIRS

Chez Pauzé
Stationnement Gratuit
1657 Ste-Catherine Ouest
932-6118

LE DEVOIR, LE MARDI 6 MAI 1997

ÉDUCATION

L'enseignement professionnel

Au Québec, cela est souvent dit et écrit, la formation professionnelle — parce qu'elle est boudée par certains et non valorisée par d'autres —, n'a pas encore obtenu ses lettres de noblesse. Et à tort.

Rappelons que l'enseignement professionnel a chez nous des origines intéressantes puisque, dès le XVII^e siècle, M^r de Laval favorisait et soutenait l'enseignement des métiers techniques et des arts de la ferme, à Saint-Joachim, dans la seigneurie du Séminaire de Québec. Depuis longtemps, la formation professionnelle — dont les arts et métiers, les arts ménagers — s'est développée en marge du système. À preuve, en 1960, ce volet éducatif important relevait directement du ministère de la Jeunesse, alors que le secteur régulier était plutôt ancré au département de l'Instruction publique. L'enseignement de base et l'enseignement professionnel constituaient deux réalités, et lorsqu'on choisissait ce dernier — moins prestigieux —, c'était par dépit, ou presque; c'était aussi relié au statut socioéconomique de la famille ou à des résultats scolaires non satisfaisants, mais rarement par choix et par reconnaissance d'un talent.

La commission Parent prévoyait qu'avec la Loi des cégeps — il y a donc 30 ans, cette année —, nous allions assister au Québec à un développement intéressant de l'enseignement professionnel. C'est tout à fait le contraire qui s'est produit, et l'on pourrait attribuer cela à trois facteurs: d'abord, peu de collèges, au départ, offraient une qualité d'enseignement professionnel vraiment remarquable, ensuite la scolarité de trois ans (au lieu de deux pour le cours général) en rebutait un grand nombre et, enfin, pour plusieurs, la démocratisation de l'enseignement a fait resurgir, dans leurs familles, le vieux rêve de l'accès à l'université, et peut-être aux facultés nobles...

Au secondaire, l'enseignement professionnel a été, au milieu des années 1970, trop associé au «professionnel court». C'était au moment où l'on commençait, au primaire, à maintenir et à intégrer les enfants en difficulté dans des classes ordinaires et à les orienter dans des classes spéciales au secondaire, en cheminement particulier. Pour contrer cette perception, le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, a, en 1986, changé la loi, en exigeant beaucoup plus des élèves et en ne tenant pas compte des mentalités: ce fut un échec. Francine Bédard-Hô rappelle que «la hausse des critères d'admission instaurée pour contrer ce problème [manque de valorisation] a eu notamment comme effet de limiter l'accès à certains élèves qui auraient pourtant les aptitudes nécessaires». (Les 15-19 ans, Quel présent? Vers quel avenir?, IQRC et PUL, 1997).

En septembre 1993, la Direction générale de la formation professionnelle et technique a été créée au MEQ avec mission d'orienter et de soutenir le développement de cette formation, conformément à trois principes: «une formation professionnelle et technique accessible, une complémentarité des formations du secondaire et du collégial et une collaboration soutenue avec les partenaires socioéconomiques».

Ce ne sont pas les offres de programmes — vraiment pléthoriques, jugez par vous-mêmes: 134 au secondaire et 124 au collégial — qui expliquent notre piètre et endémique performance. Ce qui a toujours posé problème en formation professionnelle, c'est qu'il était presque impossible de passer d'un ordre d'enseignement à l'autre puisque les scolarités s'avéraient terminales. Une nouvelle voie, «Trois diplômes en cinq ans», annoncée par Mme Marois, le 24 mars dernier, donne à des élèves ayant réussi leur 3^e secondaire la possibilité de s'inscrire à trois nouveaux programmes intégrés de FPT pouvant mener à l'obtention de trois diplômes en cinq ans d'études au lieu de trois. Le partenariat créé entre quatre commissions scolaires de l'île de Montréal et deux cégeps donne accès au monde de la technologie dans les secteurs de pointe et permettra à des élèves d'obtenir soit un DES (diplôme d'études secondaires) après deux ans, soit un DEP (diplôme d'études professionnelles) après deux ans et demi, soit un DEC (diplôme d'études collégiales) après cinq ans d'études.

Faut-il que nous soyons sans mémoire pour rééditer dans ce secteur d'enseignement les négligences que nous vivons tragiquement dans le secteur régulier où la formation des maîtres a toujours été tenue pour négligeable. Relisons les États généraux: «Nous avons toujours la conviction qu'il est nécessaire de reconstituer une équipe d'enseignants permanents et bien formés dans le secteur de la formation professionnelle — les deux tiers d'entre eux travaillent actuellement à temps partiel ou sont rémunérés à taux horaire — de façon à développer une expertise locale, tant pour la conception des programmes et la révision des pratiques pédagogiques que pour établir de nouvelles relations avec le monde du travail».

Il faut tout de même constater des embellies dans la formation professionnelle: que l'on songe à la collaboration très porteuse dans le secteur de la mode grâce au Collège LaSalle et à l'UQAM, à l'INIS (Institut national de l'image et du son) pour le cinéma, à des initiatives multiples du côté de l'infographie et plus généralement de l'informatique.

À l'heure du règlement du contentieux Québec-Canada sur la formation de la main-d'œuvre, il est tristement ironique de constater que dans bien des «techniques» et des «technologies», les emplois existent, mais que ce sont les diplômés qui manquent...

Louise Julien est professeure titulaire au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



Louise Julien

L'art de jongler avec l'école

Montréal compte l'une des cinq institutions professionnelles de cirque au monde

Dans les salles de classe de l'École nationale de cirque, rue Berri à Montréal, des cycles, des matelas de trampoline, des trapèzes, des coussins remplacent les chaises et pupitres habituels des élèves. Cet après-midi-là, dans l'une des salles, une soixantaine d'entre eux répètent d'ailleurs la finale du spectacle qui clôt l'année, sous l'exigeante direction de la metteuse en scène italienne Valéria Campo. «Il faut faire plus vite. Vite, vite, lance-t-elle aux étudiants, avec un fort accent italien. Vous êtes très lents. Sébastien, tu dois commencer le texte quand la musique commence à mourir.» Puis, au sujet d'un autre tableau: «La figure doit être très exacte. Exacte, pas vague.»

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Tous ces élèves sont inscrits aux programmes secondaire et collégial de l'école de cirque, qui visent à faire d'eux des professionnels du cirque. Et jusqu'au 21 mai, ils devront être disponibles du matin au soir, pour répéter dans ses moindres détails ce spectacle qui s'inspire de l'œuvre de Fellini. Spécialiste de la *Commedia dell'Arte* et de l'opéra bouffe, Mme Campo avait déjà donné des ateliers aux élèves de l'école, avant d'accepter de diriger le spectacle de fin d'année.

En général, la matinée est réservée à la mise au point des numéros individuels, tandis que l'après-midi, on répète les numéros de groupe, puisque l'étude des matières scolaires est terminée pour l'année.

«Nous voulons faire des étudiants de l'école des artistes complets», explique Pierrette Venne, directrice artistique de l'école. Les qualités techniques et artistiques ont donc une égale importance. Pour être un artiste complet, le professionnel doit avoir une culture générale suffisante pour être capable de réflexion et d'une curiosité intellectuelle qui transparait dans leur numéro. L'école promet qu'à sa sortie, l'étudiant est «un artiste généraliste qui peut exécuter une variété de prestations à l'intérieur d'un même spectacle, mais aussi un artiste qui possède une spécialité dans une discipline de cirque et qui peut présenter son propre numéro dans un spectacle».

L'entraînement n'est pas magique et la mise au point d'un bon numéro peut exiger jusqu'à cinq ans de travail.

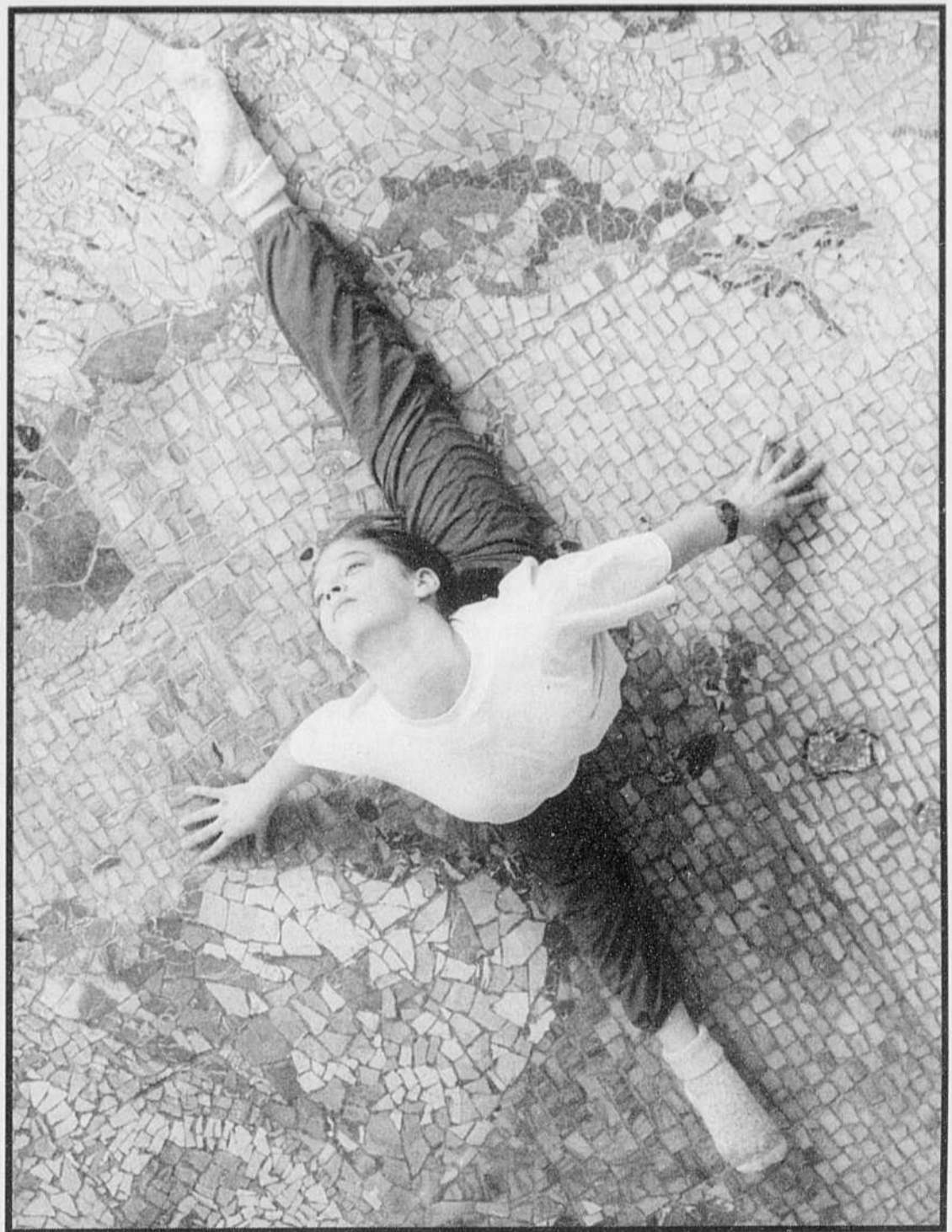
Après avoir goûté à une initiation à l'ensemble des disciplines du cirque, l'élève en choisit une. Les techniques de manipulation regroupent par exemple la jonglerie, l'antipodisme, le diabolisme ou le fouet. Les techniques aériennes comptent entre autres le trapèze, les anneaux, l'élastique et les perches. Les techniques acrobatiques se déploient sur la trampoline, la planche sautoir ou la balançoire russe. Le «mains à mains», les échasses, le fil de fer et la corde tendue requièrent pour leur part une parfaite maîtrise de l'équilibre. Et le cirque ne serait rien, bien sûr, sans la pantomime, le jeu des clowns et des bouffons, le théâtre, la danse et les masques, bref, le jeu des acteurs.

À 15 ans, Kimberley Scully, de Montréal, fréquente l'école depuis quatre ans et a déjà choisi la bicyclette pour effectuer ses prouesses. C'est un numéro d'équilibre au cours duquel elle monte debout sur le siège, ou sur le guidon. Et l'initiation à ce numéro n'a pas été facile, raconte-t-elle. «C'était dur, parce que j'étais très mince et que cela prend beaucoup de force.» Mais Kimberley reconnaît que la part de risque qui se retrouve souvent dans les arts du cirque la stimule et la séduit.

Et Andréane Leclerc, 13 ans, qui rêve d'être contorsionniste au Cirque du Soleil, ne voit pas le temps passer, tout au long de l'année. Originaire de Gatineau, elle a déménagé à Montréal cette année pour s'inscrire en 1^{er} secondaire à l'École nationale de cirque. «Durant l'année scolaire, je m'entraîne le matin. L'après-midi, j'étudie mes matières scolaires. Je rentre chez moi vers 17h30 ou 18 h. Je soupe, je fais mes devoirs et je recommence», dit-elle.

Toute jeune, Andréane s'est rendu compte de sa grande flexibilité. À l'âge de trois ans, elle pouvait déjà faire un grand écart latéral. Et dans les cours de gymnastique qu'elle a suivis par la suite, elle allait souvent «plus loin que les autres».

C'est après avoir assisté au numéro des quatre contorsionnistes du Cirque du Soleil en spectacle qu'elle a fait, avec l'aide de sa mère, les premières démarches pour être engagée par le cirque. «On m'a



Andréane Leclerc, 13 ans, originaire de Gatineau, a déménagé à Montréal pour s'inscrire en 1^{er} secondaire à l'École nationale de cirque. À trois ans, elle pouvait déjà faire un grand écart latéral.

dit qu'on ne prenait personne en bas du secondaire, et suggéré de m'inscrire à l'École nationale de cirque», se souvient-elle. Pour ne pas affecter leur cheminement scolaire, les enfants qui travaillent au Cirque du Soleil jouissent pour leur part d'un professeur-tuteur attitré, qui fait partie intégrante du cirque et qui voyage avec eux.

Mais l'entraînement n'est pas magique. Pour maîtriser l'hyperflexibilité dont ils sont doués, les élèves doivent faire preuve de beaucoup de force, racontent la directrice pédagogique de l'école Daniela Arendasova, et la directrice artistique Pierrette Venne. Et la mise au point d'un bon numéro peut demander jusqu'à cinq ans de travail. Les élèves s'exercent souvent seuls avec un formateur qui maîtrise la discipline qu'ils ont choisie. «Pour être présent dans le cadre d'un spectacle, un numéro doit être parfaitement maîtrisé», dit Christiane Barette, directrice des communications de l'école.

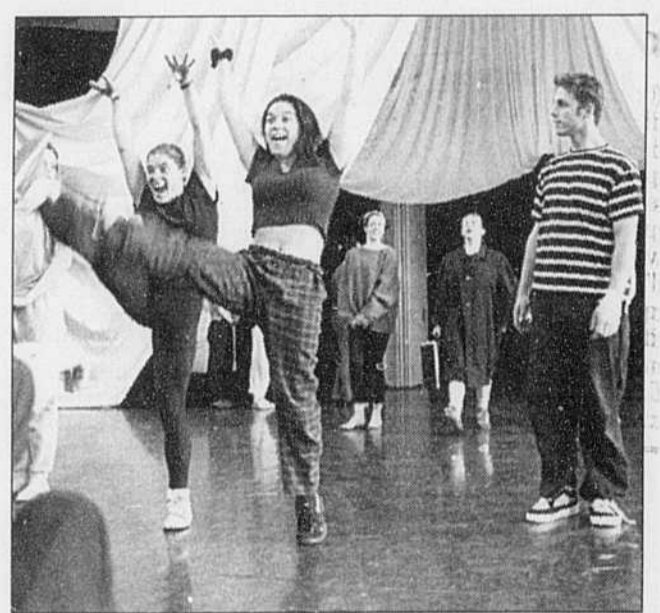
Aussi, n'entre pas qui veut à l'École nationale de cirque. Sur une centaine de demandes annuelles, une dizaine seulement sont acceptées. La sélection se fait selon la qualité des candidats, on leur demande «des aptitudes physiques exceptionnelles», ajoute Mme Arendasova. Les arts du cirque requièrent une excellente santé, une grande vitesse de réaction et beaucoup de souplesse.

Dans un coin de la salle de répétition, un groupe d'étudiants massent leurs muscles endoloris et une odeur de baume de tigre flotte dans l'air. «Les élèves de l'école de cirque sont des gens très physiques», dit Mme Barette.

La réussite d'un artiste du cirque est souvent affaire de détermination et d'autodiscipline. On demande beaucoup au corps et pour durer, il faut savoir récupérer et se soigner.

Outre les programmes de niveaux secondaire et collégial, qui attirent surtout des étudiants québécois, l'école offre également un cours destiné aux étrangers, pour lequel elle reçoit d'ailleurs des demandes de partout au monde.

On ne compte en effet que cinq écoles de cirque professionnelles sur la planète: elles sont en Russie, en Chine, en France, en Hongrie et à Montréal. Fait intéressant: 90 % des étudiants qui sortent de l'École nationale de cirque travaillent dans leur domaine,



soit comme amuseurs publics, soit dans les cabarets qui roulent partout au monde, soit au sein d'une compagnie qu'ils ont eux-mêmes créée. Parmi les employeurs potentiels, on trouve aussi, bien sûr, le Cirque du Soleil où plusieurs élèves rêvent de travailler. Comme Mark Pieko, 25 ans, qui est venu de Virginie pour étudier le métier de jongleur après avoir assisté à un spectacle du Cirque du Soleil. Mark Pieko a dû s'y prendre à deux reprises pour passer l'audition de l'école. Il faut être vraiment décidé, dit-il, parce que «les périodes d'études sont longues. Je dois faire deux journées de 12 heures par semaine, deux journées de neuf heures et une journée de sept heures».

On compte peu d'abandon scolaire dans les rangs des admis. «Ceux qui décrochent, dit Mme Barette, le font généralement tôt dans leur apprentissage. Ce sont des gens qui se rendent compte qu'ils ne peuvent pas fournir l'effort demandé.»

Pour ceux-là, il existe d'ailleurs un autre programme à l'école, qui s'adresse aux amateurs, où 220 étudiants, jeunes ou adultes, s'inscrivent chaque année.

LE DEVOIR

Ah! vous dirais-je maman... à l'occasion de la fête des mères

Le vendredi 9 mai, le cahier Plaisirs publiera une édition spéciale à l'occasion de la fête des mères.

Courez la chance de gagner un des prix suivants en publiant votre message dans cette section.

1^{er} PRIX

Une croisière d'une journée pour 4 personnes d'une valeur de 6365 entre Québec et Tadoussac, incluant petit déjeuner, dîner et visite des balcons.

2^e PRIX

Un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$ au restaurant Laloux à Montréal (valable sur les repas du soir seulement)

LALOUX

3^e PRIX

Un certificat-cadeau d'une valeur de 50\$ au restaurant Le Pirate de Laval (valable du lundi au vendredi)

le Pirate

Faites-nous parvenir votre texte par télécopieur: 985-3340 par téléphone: 985-3322

Payable par carte de crédit seulement (sauf exception).

Les textes doivent être reçus avant midi le mercredi 7 mai 1997.

Deux exemples

(25 l.a. x 2 col.) 75\$

Limite pour réserver: **MERCREDI 12H**

(autres dimensions disponibles)

(20 l.a. x 1 col.) 30\$

Pour être éligibles au tirage, les participants doivent réserver un espace publicitaire d'un montant de 30\$ ou plus et être âgés d'au moins 18 ans. Un tirage au hasard aura lieu parmi les participants. Les gagnants devront répondre à une question de nature mathématique pour obtenir le prix. Les règlements du concours sont disponibles aux locaux du Devoir au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3M 1M9.

ÉCONOMIE

Cascades investit dans une firme américaine d'emballages de fast food

Elle prend 20 % de Dopaco pour 31 millions \$ US

La semaine a bien commencé pour Cascades et sa filiale Paperboard, qui vendredi dernier signait une prise de participation dans une firme américaine dont à peu près tout le monde connaît les produits d'emballage pour la restauration rapide, les verres en carton, etc. Voilà un marché en pleine croissance, encore plus sans doute depuis que les contenants en mousse synthétique sont perçus comme anti-écologique.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Cascades, par l'entremise de sa filiale Les Industries Paperboard International (IPI), a pris une participation de 20 % dans Dopaco, une société privée américaine sur laquelle il détient en outre une option pour une participation majoritaire d'ici six ans. Cascades consolide ainsi sa position comme l'un des plus importants fournisseurs au monde en produits d'emballage utilisés dans la restauration rapide.

Laurent Lemaire, président et chef de la direction de Cascades et de IPI, en a fait l'annonce hier matin. Il s'agit dans un premier temps d'un investissement de 31 millions de dollars américains; il faudra mettre au moins 60 autres millions pour obtenir 50 % des actions de cette société, dont les reve-

nus totalisent présentement 250 millions; le chiffre d'affaires atteindra 300 millions à la fin de 1998 et 400 millions dans trois ans.

Dopaco connaît une croissance de 16 % par année depuis 1990, ce qui la rend particulièrement intéressante pour un fournisseur de cartons comme IPI. Dopaco vend 34 % de ses emballages à Burger King, 33 % à McDonald's, 10 % à Hardee's, 7 % à Pepsi. En fait, Dopaco détient une part de marché de 35 % pour ces produits en Amérique du Nord; il répond en Amérique du Nord à 90 % de la demande de McDonald's, cette chaîne qui ouvrira en Asie dans les cinq prochaines années 5000 restaurants, c'est-à-dire trois par jour.

Dopaco a six usines dont une à Toronto et cinq aux États-Unis; elle fabrique des contenants pour hamburger et frites, des verres avec cou-

vercles, des plateaux en pâte moulée, etc. Sa technologie d'impression lui permet de répondre rapidement et partout en même temps en Amérique du Nord à une demande pour une commande spéciale (par exemple un lancement de film auquel McDonald's voudrait s'associer); son réseau de distribution «juste à temps» est l'un de ses atouts majeurs.

Pour sa part, IPI est un fournisseur de Dopaco depuis 10 ans. Les deux ont travaillé étroitement ensemble pour mettre au point certains produits. Avec cette participation de 20 %, IPI obtient un droit de premier refus sur toutes les commandes d'emballages de Dopaco. Avant la signature, vendredi dernier, Paperboard vendait 20 % de sa production de 330 000 tonnes en Amérique du Nord à Dopaco; après la signature, sa part augmentera à 35 %. La part de marché de IPI dans la restauration rapide nord-américaine est de 50 %.

Le principal fournisseur de ces cartons est l'usine de IPI à Jonquière, dont on pense pouvoir augmenter la production de 350 tonnes par jour à 500 tonnes, moyennant des investissements de 10 à 15 millions. En outre, il y a à Jonquière également une usine

de pâte kraft qui est fermée depuis 1991 et qui sera remise en action à l'automne de 1998, après des investissements de 37 millions qui seront faits par IPI et Rolland. Cette usine qui aura une soixantaine d'employés permanents produira 75 000 tonnes de pâtes pour Dopaco et Rolland.

La prise de participation dans Dopaco cadre bien avec la stratégie nord-américaine de IPI, explique-t-on, laquelle vise à une intégration de 50 % en amont et de 50 % en aval. IPI ne laisse aucun doute quant à ses intentions d'augmenter sa participation dans Dopaco. Par ailleurs, le propriétaire de Dopaco, Ed Fitts, n'a pas de successeur dans l'entreprise et veut planifier sa retraite. Voilà qui explique ce rapprochement avec un fournisseur comme IPI. Dopaco a également un droit de premier refus sur les emballages d'IPI. Le siège social de Dopaco se trouve à Downingtown en Pennsylvanie. L'entreprise compte 1200 employés.

Pour sa part, Cascades détient une participation de 68,2 % dans IPI, dont le chiffre d'affaires fut de 874 millions en 1996. IPI compte une division européenne ayant une production de 300 000 tonnes par année.

Téleglobe lance son service international à New York

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

C'est à New York que Téleglobe a lancé son premier service d'appels internationaux destiné au grand public.

Téleglobe International Corporation, une filiale de Téleglobe, de Montréal, vise la région métropolitaine de New York, du Connecticut et du nord du New Jersey avec un plan appelé «Minute pour minute». En vertu de ce plan, les abonnés peuvent obtenir une minute d'interurbain gratuite, à l'intérieur des États-Unis, pour chaque minute de communication internationale.

Téleglobe International Corporation offre le service à l'ensemble du territoire visé, mais elle a ciblé sa campagne de marketing sur les communautés chinoise, russe et coréenne.

Dans une conférence de presse à New York, rendue accessible par téléconférence, le vice-président du marketing mondial et de la gestion des produits, Andrew Burroughs, a justifié ce choix en expliquant qu'aux États-Unis, 30 % des appels internationaux proviennent de la région new-yorkaise. Il a ajouté que les communautés chinoise, russe et coréenne de cette région comptent environ un million de personnes, et qu'ils constituaient de grands consommateurs de services internationaux. «Les communautés ethniques constituent une porte d'entrée privilégiée sur le marché des services grand public pour un spécialiste des communications internationales», a-t-il déclaré.

Téleglobe International Corporation entend offrir par la suite son service à Los Angeles, à Chicago, puis en Grande-Bretagne.

Le Canada, par contre, devra attendre. M. Burroughs a expliqué que Téleglobe Canada était encore en position de monopole en offrant des liai-

sons internationales aux fournisseurs de services téléphoniques canadiens. Le domaine des télécommunications internationales est cependant en train de connaître une déréglementation. «Lorsque notre statut de monopole disparaîtra, nous examinerons les possibilités qui pourraient se présenter dans le domaine du détail.»

Jusqu'ici, Téleglobe desservait surtout les fournisseurs de services téléphoniques, les câblodistributeurs, les radiodiffuseurs et les autres clients à fort volume de trafic.

Elle fournit notamment des liaisons intercontinentales à plus de 200 télécommunicateurs du monde entier dont une cinquantaine aux États-Unis.

Puis, en octobre dernier, Téleglobe USA, une filiale de Téleglobe International Corporation, a obtenu une licence de la Federal Communications Commission pour l'exploitation d'un réseau de télécommunications internationales.

En mars dernier, Téleglobe International a lancé une campagne de marketing visant les grandes entreprises américaines. Elle a amorcé cette campagne à New York, pour l'étendre à une dizaine de grands centres urbains américains d'ici la fin de l'année. «Après avoir établi une forte présence sur le marché des télécommunicateurs, nous avons étendu notre action à celui des entreprises et nous sommes maintenant prêts pour le marché des consommateurs», a déclaré M. Burroughs.

Il a fait valoir que même en ne tenant pas compte de la minute d'interurbain gratuite, le programme offert à New York offrirait des tarifs internationaux bien inférieurs à ceux des trois grands de l'interurbain aux États-Unis, soit AT & T, MCI et Sprint. Il a ajouté que le service serait de meilleure qualité que d'autres entreprises qui offrent des appels internationaux à bas prix.

La technologie et le tabac dopent Wall Street

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Wall Street a affiché un nouveau record hier en clôture grâce à un bond des valeurs de la haute technologie et du tabac, tandis que le marché obligataire est resté stable.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est envolé en fin de journée, pour terminer à 7214,49, en hausse de 143,29 points (+2 %). Le précédent record de 7085,16 remonte au 11 mars. Sur le marché obligataire, le rendement sur les émissions du trésor à 30 ans, principale référence,

s'est établi à 6,87 % contre 6,88 % vendredi soir.

La grande bourse new-yorkaise a profité d'un bond tardif des titres du tabac et de la progression de la haute technologie durant toute la séance. Le premier groupe de valeurs a grimpé après qu'un jury de Floride eut conclu à la non responsabilité du groupe de tabac américain RJ Reynolds dans le décès d'une femme ayant fumé pendant 30 ans.

Le gourou de Wall Street, Elaine Garzarelli, qui avait prévu le krach de 1987, estime que le Dow Jones de-

vrait poursuivre son escalade sans entraves jusqu'à 7600 points, grâce notamment aux bons résultats financiers de sociétés.

«Les sociétés composant l'indice Standard & Poor's connaîtront une amélioration de 2 % de leur résultats, ce qui fera monter cet indice» et dans une moindre mesure le Dow Jones, a estimé Mme Garzarelli. L'indice S & P 500 a également affiché un record hier à 830,29, en hausse de 17,32 points (+2,1 %).

Si l'estimation de hausse des résultats d'entreprises se révèle trop faible,

«le Dow Jones peut grimper à 7800 et plus», a indiqué cette analyste, qui a sa propre firme de courtage.

«Les actions des petites entreprises progresseront plus que les valeurs vedettes, mais celles-ci se porteront également bien grâce aux investissements japonais et européens aux États-Unis soutenus par la fermeté du dollar», a indiqué Mme Garzarelli.

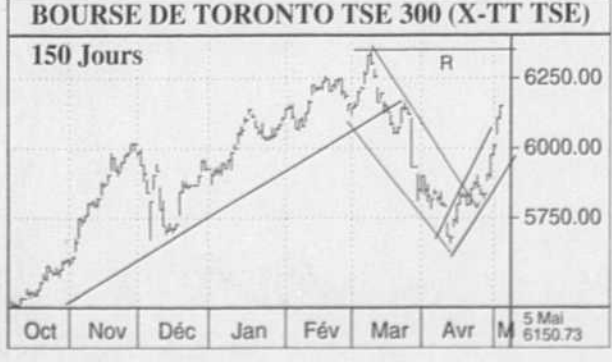
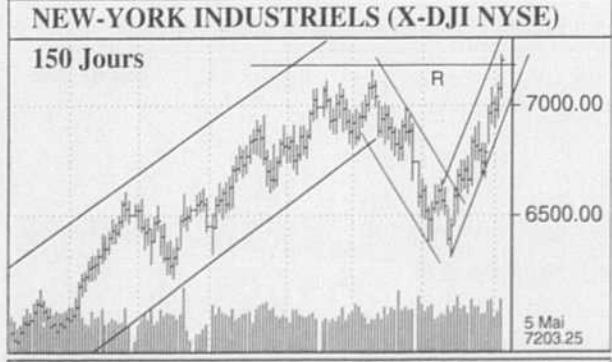
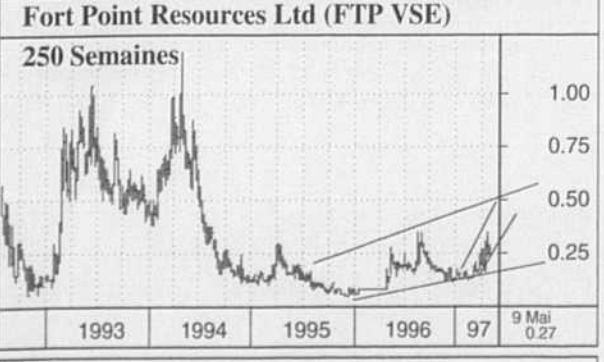
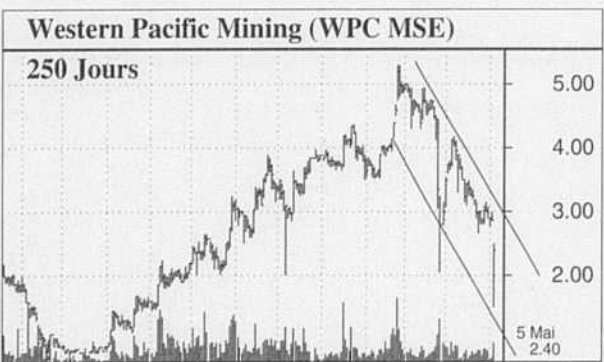
«Le secteur des services, surtout la finance et les banques, ainsi que l'alimentation et la haute technologie seront les groupes les plus performants», a-t-elle précisé.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Les plus faibles paient

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Les marchés continuent leur reprise en direction de la zone de résistance R. L'indice industriel américain y est déjà parvenu et devrait commencer à plafonner. Le TSE 300 a encore pas mal de rattrapage à faire mais quelques secteurs comme les forestières sont déjà arrivés à cette résistance. Présentement c'est la saga des ressources aurifères qui n'ont que des estimations de réserve aurifères pour maintenir leurs titres. Parmi ceux-ci ce sont surtout les compagnies déjà en difficulté qui payent le plus cher puisque la confiance minée des investisseurs a attiré une nouvelle vague de vendeurs. Toutes ne sont pas comme Bre-X. N'allez pas croire que tout le monde cache de telles supercheries. J'ai sélectionné quelques compagnies sur la seule Bourse de Montréal qui ont été très affectées dès l'ouverture des marchés hier. Remarque toutefois que la grande majorité étaient déjà en péril bien avant, pour ne pas dire durant toute l'année comme le montre leur graphique. Toutes étaient déjà depuis belle lurette en condition de vente selon l'analyse technique que nous étudions ensemble depuis près de quatre ans maintenant. Dites-vous que sur la Bourse de Vancouver c'est encore pire. Par contre, bien que très rares pour le moment, certaines compagnies si petites soient-elles n'ont pas été affectées comme Fort Point Ressources (FTP VSE) dont les graphiques quotidiens et hebdomadaires montrent une forte et récente activité sur un titre à la hausse. Conservez les compagnies qui résistent à la mauvaise humeur passagère créée par le cas Bre-X mais continuez de vendre les compagnies en tendance baissière. Vous pourrez toujours les racheter plus tard mais pendant ce temps, celles qui montent vous donneront des gains réels.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	25763	3133.60	+18.27	0.6
XCB:Bancaire	9746	4900.96	-62.33	-1.3
XCO:Hydrocarbures	2142	2428.62	+10.45	0.4
XCM:Mines et métaux	7714	3119.64	+35.19	1.1
XCF:Produits forestiers	985	2940.44	+2.94	0.1
XC:Bien d'Équipement	4465	3087.84	+48.51	1.6
XCU:Services publics	3877	2789.38	+10.71	0.4

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	27155	330.89	+1.68	0.5
TSE 100		374.79	+2.98	0.8
TSE 200		364.28	+1.32	0.4
TSE 300	50203	6150.73	+43.82	0.7
Institutions financières	8524	6326.58	-59.10	-0.9
Mines et métaux	2298	5358.08	-6.62	-0.1
Pétrolières	6689	6512.78	+34.87	0.5
Industrielles	7583	4205.67	+73.67	1.8
Aurifères	9468	8983.53	+173.25	2.0
Pâtes et papiers	2884	5014.79	+18.18	0.4
Consommation	2307	9985.54	+285.01	2.9
Immobilieres	224	2333.72	+11.25	0.5
Transport	2924	7170.19	+95.81	1.4
Pipelines	656	5229.88	+24.62	0.5
Services publics	2310	4764.72	+7.23	0.2
Communications	2277	10822.28	-3.94	-0.0
Ventes au détail	1337	5128.25	+34.78	0.7
Sociétés de gestion	715	7795.18	+187.58	2.5

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	22350	1003.53	-28.43	-2.8

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	59783	7203.25	+132.05	1.9
20 Transports	7853	2624.01	+18.19	0.7
15 Services publics	7867	226.52	+5.80	2.6
65 Dow Jones Composé	75503	2251.72	+35.71	1.6
Composite NYSE		431.43	+8.46	2.0
Indice AMEX		759.01	+18.33	2.5
S&P 500		812.97	+14.44	1.8
NASDAQ		1339.24	+33.91	2.6

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
BARRICK GOLD CP	3715	32.30	31.80	32.25	+0.85	2.7
BANK OF MONTREAL	2639	53.55	52.00	52.25	-1.50	-2.8
LAIDLAW INC B	2305	19.40	19.10	19.35	+0.20	1.0
PURE GOLD RES INC	2139	0.38	0.31	0.36	+0.01	2.9
NEWBRIDGE	1727	49.00	46.00	49.00	+2.85	6.2
CDN IMPERIAL BK	1494	33.80	33.00	33.15	-0.40	-1.2
ROYAL BANK OF CDA	1422	58.75	57.85	58.40	-0.20	-0.3
PLACER DOME INC	1370	24.25	23.65	24.15	+0.90	3.9
BLACKROCK	1220	1.14	0.80	1.14	+0.39	52.0
BEMA GOLD CP	1120	9.45	8.75	9.40	+0.20	2.2

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
DIADEM RES LTD	1185	1.30	0.90	1.18	-0.56	-32.2
BANK OF MONTREAL	1151	53.55	52.00	52.20	-1.55	-2.9
TRANSALTA CP	787	16.15	15.70	16.05	+0.35	2.2
HOLLINGER INC	592	10.50	10.40	10.50	-2.50	-19.2
MOORE CP LTD	589	29.10	28.65	29.00	+0.15	0.5
MISPEC RESOURCES	511	1.74	0.70	1.74	-0.26	-13.0
NATL BANK OF CDA	476	16.55	16.20	16.25	-0.30	-1.8
SODISCO-HOWDEN	424	0.09	0.09	0.09		
BOMBARDIER INC B	416	28.00	27.80	27.95	+0.05	0.2
BIOCHEM PHARMA	386	33.00	29.90	31.00	+0.85	2.1

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 14 mai 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

ÉCONOMIE

EN BREF

Émission de Bombardier

(Le Devoir) — Bombardier a conclu une convention de prise ferme avec un groupe de courtiers en valeurs dirigé par Capital Midland Walwyn et ScotiaMcLeod en vertu de laquelle ces derniers ont accepté d'acheter et de vendre au public 12 millions d'actions privilégiées série 2 à un prix unitaire de 25 \$, pour un produit total de 300 millions. Le produit de l'émission servira principalement aux fonds généraux de Bombardier, à l'exception d'un montant d'environ 30,5 millions utilisé aux fins de racheter la totalité des actions privilégiées série 1 en circulation.

Le bâtiment va

(Le Devoir) — Le secteur de l'habitation a conservé son élan au premier trimestre. La valeur des permis de construction résidentielle a monté pour un troisième trimestre d'affilée, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis le début des années 1990, a souligné Statistique Canada. Les municipalités ont délivré pour 4,7 milliards de dollars de permis de construction résidentielle entre janvier et mars, en hausse de 13,5 % par rapport au dernier trimestre de 1996. Les intentions de construction non résidentielle ont, pour leur part, fait un bond de 10,4 %, portant leur valeur à 2,7 milliards.

Bonne année pour les DG américains

New York (Reuter) — Le revenu annuel moyen d'un directeur général d'entreprise aux États-Unis, comprenant salaire, primes, participations et autres stock options, a progressé l'an dernier de 24 % à 1,9 million \$ US, rapporte le magazine *Forbes* dans sa dernière édition. Le salaire médian moyen de 800 directeurs généraux a progressé de 7 % à 560 000 \$ US, leurs primes de 12 % à 492 000 et leurs autres avantages de 25 % à 179 000, précise *Forbes*. Le mieux payé est Millard Drexler, patron de la chaîne de distribution Gap, qui a gagné l'an dernier 104,8 millions, suivi par Lawrence Coss de Green Tree Financial avec 102,4 millions.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
+18,27 3133,60	+43,82 6150,73	+143,29 7214,49

dollar canadien	or
+0,03 72,45 cUS	+2,70 343,00 SUS

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3258
Allemagne (mark)	0,7966
Australie (dollar)	1,1186
Barbade (dollar)	0,7077
Belgique (franc)	0,03973
Bermudes (dollar)	1,4007
Bésil (real)	1,3378
Caraïbes (dollar)	0,5272
Chine (renminbi)	0,1726
Espagne (peseta)	0,00985
Etats-Unis (dollar)	1,3802
France (franc)	0,2361
Grèce (drachme)	0,005316
Hong Kong (dollar)	0,1841
Inde (roupie)	0,0408
Italie (lire)	0,000838
Jamaïque (dollar)	0,0438
Japon (yen)	0,01090
Mexique (peso)	0,1883
Pays-Bas (florin)	0,7337
Portugal (escudo)	0,008307
Royaume-Uni (livre)	2,2401
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9803
Suisse (franc)	0,9664
Taïwan (dollar)	0,0514
Venezuela (bolivar)	0,00296



SNC-LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de cinq cents (0,05 \$) l'action quant aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A en cours et aux actions de catégorie B en cours de la société, payable le 29 mai 1997 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 15 mai 1997.

Par ordre du conseil d'administration
Y. Laverdière
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 1^{er} mai 1997

Groupe SNC-LAVALIN inc.

AUTOMOBILE

Forte de son succès, Toyota cherche à augmenter ses capacités de production en Amérique du Nord

Même si son expansion sur le continent nord-américain est récente, le premier constructeur japonais est déjà en train de s'organiser pour augmenter la taille de ses installations afin de produire plus de véhicules dans ses usines. Ainsi l'usine de camion de l'Indiana qui n'est pas encore achevée, pourrait être agrandie afin de pouvoir y fabriquer des Lexus.

Akihiro Wada, qui est vice-président, affirme que les responsables de la mise en marché réclament plus de Lexus pour le marché américain, mais que l'organisation ne peut leur donner satisfaction aussi rapidement car Toyota a de nombreux projets en cours d'exécution. « Nous ne pouvons pas envisager d'expansion, autres que celles qui sont en cours de réalisation d'ici l'an 2000. » Il s'agit de l'usine de Evansville en Indiana où sera construite la future camionnette à moteur V8 ayant nécessité un investissement équivalent à 4,6 milliards de dollars canadiens. Selon

Toyota, cette usine pourra produire 100 000 véhicules par an, mais les analystes affirment que sa capacité réelle sera plus élevée.

Pendant ce temps le constructeur nippon a augmenté la capacité de production de son usine de Georgetown dans le Kentucky de 100 000 véhicules afin qu'elle atteigne 500 000 unités en 1998, et a doublé celle de Cambridge en Ontario afin qu'elle passe à 200 000. Wada n'a pas écarté la possibilité que des modèles supplémentaires soient produits à l'usine californienne de Fremont (la New United Motor Manufacturing Inc. — NUMMI — qui est une association entre GM et Toyota). L'an prochain Toyota produira 1,2 million de véhicules contre

783 000 en 1996 et les ventes atteindront 1,3 million ce qui explique la recherche de capacités supplémentaires. Georgetown fonctionne à plein rendement pour produire les Camry, les Avalon et les prochaines Sienna qui remplaceront les actuelles Previa, tandis que les usines de NUMMI et

de Cambridge sont saturées par la demande de Corolla et de Prizm (modèle vendu par Geo aux États-Unis seulement).

Au besoin, de nouvelles usines

Toyota est obligé d'importer des Corolla et des Camry du Japon, afin de pouvoir satisfaire la demande du marché nord-américain. On sait d'autre part que c'est à l'usine de Cambridge en Ontario que le futur coupé Solara basé sur la Camry et présenté au dernier Salon de Chicago sera fabriqué, ce qui indique qu'elle sera aussi capable de produire des Camry! L'usine de NUMMI qui produit des Corolla-Prizm et des camionnettes Tacoma a une capacité de 100 000 unités, et aucun pour parler n'a encore été entamé avec l'association General Motors afin d'explorer la possibilité d'augmenter sa capacité de production avec des modèles Toyota.

Wada n'a fait aucun mystère du fait que Toyota construira d'autres usines si cela s'avère indispensable à la distribution de nouveaux modèles, dans le cas où la production de George-

town se révélerait insuffisante avec 500 000 unités. Il ajouta : « Je ne pense pas que l'on puisse augmenter indéfiniment la capacité de production d'une usine au-delà de certaines limites si l'on veut maintenir un contrôle efficace des opérations. »

On sait que Toyota est en train de développer en Europe une nouvelle plate-forme dans la catégorie des minicompactes qui remplacera celle de l'actuelle Starlet, qui est la plus petite des voitures fabriquées par Toyota. Ce modèle, qui sera lancé à l'automne 1999, ne sera pas exporté vers le continent nord-américain et sera sans doute construit en France où Toyota pense situer son usine, tandis que des Corolla sont déjà produites en Angleterre.

Le succès des modèles Toyota qui ne cesse de croître à travers le monde, s'explique autant par la qualité de leur conception (moderne, mais conservatrice) que celle de leur fabrication qui leur donne une fiabilité et une durabilité supérieure à la moyenne de leurs concurrents. Ainsi la dernière Camry est arrivée loin en tête du sondage de Strategic Vision Inc. en matière de qualité. Le petit véhicu-

le sportif utilitaire RAV4 connaît un succès mondial dans un segment qui promet de grossir rapidement et la dernière Lexus ES300 dépassera les marques du modèle précédent en matière de popularité. Heureux problèmes pour un constructeur de voir son expansion croître aussi rapidement, surtout lorsqu'elle est basée sur la qualité et la confiance.

Attention au service!

L'étude de Strategic Vision souligne toutefois que la faiblesse de ce mouvement à la hausse pourrait venir des concessionnaires de la marque, qui devant cette demande accrue, ne donneraient pas un service à la hauteur des attentes de leurs clients. Alors que la moyenne des concessionnaires touchés par cette étude atteignait la marque de 60 points, ceux de Toyota n'en marquaient que 40, révélant qu'ils souffrent du syndrome bien connu de la forte demande. Et Darrel Edwards, président de Strategic Vision de conclure : « Lorsque vous vendez ce que tout le monde demande, il se peut que les concessionnaires ne vous traitent pas tous comme ils le devraient... »



www.sprintcanada.ca



COMMENT
préférez-vous payer
VOTRE SERVICE
de numéro sans frais:
PLUS CHER
ou moins cher?

Humpty Dumpty, Vacances Tours Mont-Royal, adidas Canada, La Station Touristique Stoneham et plus de 50 000 entreprises préfèrent payer moins cher. Elles ont choisi Sprint Canada pour rester en contact avec leurs clients et réduire leurs coûts.

Le service de numéro sans frais Maxi AffairesSM de Sprint Canada vous garantit de meilleurs rabais mensuels que votre compagnie de téléphone locale. Et avec le rapport détaillé d'appels, vous saurez précisément d'où appellent vos clients. C'est un outil précieux pour cibler avec plus d'efficacité vos actions marketing, mieux contrôler vos coûts, planifier vos ressources internes et prendre de l'avance sur vos concurrents.

De plus, la fiabilité de transmission de notre réseau atteint plus de 99 %. Nos anneaux SONET réagissent en moins de 50 millisecondes pour vous assurer une tranquillité totale.

Notre service à la clientèle est à votre écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous n'avez qu'un seul appel à faire : un spécialiste se chargera de trouver les réponses à toutes vos questions. C'est ce que nous appelons le service « contact unique ».



1 888 200-8339

le maximum pour vos affaires

MD, MC: Sprint, le logo Sprint, Maxi Affaires et le logo Maxi Affaires sont des marques de commerce de Sprint Communications Company L.P., utilisées sous licence par Sprint Canada Inc. ©1997. Sprint Canada Inc. Tous droits réservés.

ÉCONOMIE

Bilan du tourisme pour 1996
Plus d'Européens, un peu moins d'Américains

MARIO GILBERT
PRESSE CANADIENNE

Le nombre de touristes au Québec a moins progressé en 1996 qu'en 1995, la province attirant plus d'Européens et d'Asiatiques mais moins d'Américains, qui dépendent cependant plus que jamais par nuitée.

Selon les données préliminaires présentées hier par la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, Rita Dionne-Marsolais, le nombre de touristes au Québec, toutes origines confondues, a crû en 1996 de 2,4 %, contre 4,2 % en 1995. On espère que cette croissance atteindra 3 % en 1997. Les dépenses des touristes, elles, ont augmenté de 7,5 % en 1996, contre 7,2 % en 1995; selon les prévisions du ministère, les dépenses pourraient croître de 6,1 % cette année.

«L'année 1996 constitue, à bien des égards, une année remarquable: les dépenses des touristes ont augmenté de 400 millions pour atteindre 5,4 milliards, ce qui ne représente rien de moins que 6000 emplois», a indiqué la ministre Dionne-Marsolais, responsable du Tourisme, en conférence de presse à Montréal.

Selon la ministre, le ralentissement de la croissance du nombre de touristes en 1996 s'explique notamment par la présentation des Jeux olympiques d'Atlanta et des présidentielles américaines, qui ont retenu les Américains chez eux. De fait, un peu moins de deux millions d'Américains sont venus visiter le Québec l'an dernier, une baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. On prévoit que cette année, ce nombre de touristes américains augmentera de 3,6 %.

La ministre s'encourage aussi en constatant que si les Américains ont été moins nombreux que l'année précédente, ils ont dépensé davantage: 878 millions en 1996, une hausse de 15 %. «Même si les touristes américains ont été moins nombreux, ils sont restés plus longtemps et ont dépensé davantage», s'est-elle félicitée.

Mais c'est chez les touristes des pays «autres» (Canada et États-Unis exclus) que le Québec a enregistré le plus de gains — croissance de près de 13 % en 1996, projection de 11 % cette année. Ces visiteurs nous viennent pour le tiers de la France (croissance de 7,2 % en 1996), puis du Royaume-Uni et d'Allemagne (plus 47,5 %); viennent ensuite les Japonais (plus 16,5 %), les Italiens (plus 21 %) et les Suisses. Tout ce beau monde a laissé dans nos coffres en 1996 près de 940 millions (projections: plus d'un milliard cette année).

Mais ce sont bien sûr — et de loin — les Québécois qui constituent le plus important contingent de touristes au Québec: en 1996, ils ont effectué 15 millions de «voyages-personne» chez eux, en hausse de 2,4 %. On prévoit une croissance similaire cette année.

Mais comme ces touristes québécois vont parfois camper ou sont hébergés par la parenté ou les amis, leurs dépenses de voyage ont été moins importantes: même s'ils sont cinq fois plus nombreux que les touristes internationaux, ils ont dépensé au total à peu près la même somme qu'eux en 1996.

Quant aux Canadiens des autres provinces, leur nombre a augmenté en 1996 de 2,2 %, à 2,4 millions de voyages-personne.

La ministre Dionne-Marsolais a par ailleurs dévoilé une nouvelle brochure offrant 80 forfaits touristiques, une collaboration du CAA-Québec et de l'agence Kilomètre Voyages. Elle a aussi présenté les campagnes publicitaires 1997 pour le Québec — on reverra les «visages verts» — et pour les États-Unis. Dans ce dernier cas, on voit pour la première fois au bas des affiches cette année le message (en anglais) «Le monde a besoin de plus de Canada». Une exigence d'Ottawa pour le versement de la part réservée au Québec dans le budget fédéral de publicité touristique.

La ministre a d'ailleurs réitéré la demande du Québec de rapatrier d'Ottawa les sommes allouées par la Commission canadienne du tourisme. «Il n'est pas normal que nous recevions seulement 7 % du budget de publicité», a-t-elle soutenu.

La Caisse a perdu 70 millions dans Bre-X

LE DEVOIR ET CANADIAN PRESS

Si les petits actionnaires comptent leurs pertes, les investisseurs institutionnels en font autant. Car on retrouvait des titres de Bre-X dans la quasi-totalité des fonds d'investissement et des grandes caisses de retraite canadiennes.

À titre d'illustration, la perte subie par la caisse de retraite des enseignants de l'Ontario (TEACHERS) découlant de cette mésaventure est estimée à quelque 125 millions. Celle de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à 70 millions, sur un portefeuille de titres de marché de 51 milliards. La Caisse de dépôt a, d'ailleurs, émis un bref communiqué hier pour commenter en trois points la situation qui prévaut dans la compagnie Bre-X Minerals.

«Il s'agit d'une fraude monumentale et sans précédent qui frappe des milliers d'investisseurs et de gestionnaires de portefeuilles.»

«Pour notre part, nous détenions un faible pourcentage de titres de l'entreprise [soit 1,5 % de Bre-X ou l'équivalent de 0,8 % de son portefeuille, alors que Bre-X comptait pour 0,9 % de l'indice TSE 300]. Bre-X était la 34^e compagnie en importance sur le marché boursier canadien. Les gestionnaires de la Caisse ont pris la décision d'investir dans Bre-X à partir des recommandations des dix plus grandes maisons de courtage.»

«La mesure de correction qui doit être envisagée par les bourses du Canada est d'exiger un procédé d'évaluation totalement indépendant des compa-

gnies minières, et ce, à commencer avec la prise d'échantillons comme cela se fait déjà en Australie.»

Concrètement, la Caisse de dépôt n'entend plus se fier aux évaluations des experts indépendants qui n'ont pas, eux-mêmes, prélevé les échantillons sur le terrain.

Ainsi, la saga Bre-X a connu un fin tragique mais le dernier chapitre de cette débâcle n'est pas encore écrit. L'histoire se veut, d'ailleurs, une série de révélations explosives, sur fond de science-fiction: une enquête de la GRC, un désaveu frappant sévèrement le secteur minier canadien, un désastre pour des milliers d'actionnaires de Bre-X, une multitude de poursuites et un large débat sur ce que doivent faire les gouvernements et les organismes de réglementation pour éviter que pareille fraude ne se reproduise.

«Il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un œil au beurre noir pour l'industrie canadienne», a déclaré Doug Leishman, analyste minier de Yorkton Securities, à Vancouver.

Une évaluation indépendante menée sur la propriété indonésienne de Bre-X est arrivée à la conclusion que le gisement de Busang est une «fraude sans précédent dans l'histoire de l'industrie minière, et ce, quel que soit l'endroit dans le monde». Bre-X, un junior de Calgary, était pourtant devenue une superstar de la Bourse avant cette conclusion donnée dimanche par la firme de consultants Strathcona Minerals.

Parmi les derniers développements survenus hier:

■ la GRC a confirmé que les enquê-

teurs des délits commerciaux épluchaient le rapport d'analyse de Strathcona afin d'examiner quelle direction le dossier doit prendre;

■ le gouvernement indonésien a déclaré vouloir intenter des poursuites contre les responsables de cette fraude;

■ la négociation sur les actions de Bre-X est demeurée interrompue hier. Elle devrait reprendre aujourd'hui. L'action s'échangeait à 3,23 \$ vendredi.

Il est prévu que l'enquête policière se concentrera sur les activités du chef géologiste Michael de Guzman, qui a plongé vers la mort de son hélicoptère en mars, dans ce qui pourrait être un suicide. Avant sa mort, De Guzman devait rencontrer un représentant de Freeport qui avait déclaré ne pas avoir découvert de trace d'or dans les échantillons.

David Walsh, président de Bre-X, est également sur la sellette. Promoteur minier de 51 ans, il a, avec d'autres dirigeants de l'entreprise, empoché un gain de 77 millions de la vente de ses actions, l'an dernier. Parallèlement, des centaines de petits investisseurs ont sauté dans le train au moment où l'action de Bre-X, partant d'une valeur de quelques sous, s'appréciait de façon spectaculaire. Ils misaient sur les premières évaluations, faisant ressortir l'existence d'un gisement de 71 millions d'onces d'or à une valeur de 25 milliards. L'annonce de Freeport, en mars, a provoqué une véritable panique, forçant un recul de 80 % du cours de l'action de Bre-X (ou de trois milliards de dollars) en quelques minutes seulement.

Le CN pourrait s'alléger de 1200 autres postes

La société ferroviaire a dégagé un bénéfice de 142 millions en 1996

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — La réduction des coûts demeure à l'ordre du jour pour le Canadien National. La société cherche même à améliorer les meilleurs résultats financiers de son histoire, a affirmé hier son président Paul Tellier. Entre autres, 1200 postes pourraient être sacrifiés cette année, au profit de la sous-traitance.

Le transporteur compte poursuivre ses rationalisations et réduction afin de tirer parti du bénéfice net de 142 millions dégagé en 1996, premier exercice complet pour le CN à titre de compagnie cotée en bourse. Le gouvernement fédéral avait privatisé le Canadien National en 1995.

«Nous faisons beaucoup d'argent», a reconnu M. Tellier, après l'assemblée des actionnaires. Au premier trimestre de 1997, a-t-il dit, le profit a même crû de 128 millions (ou 31 %) sur la même période un an plus tôt.

En outre, l'an dernier, le chiffre d'affaires est monté de 1,5 %, a souligné M. Tellier: «Est-ce que c'est satisfaisant? Non. Cette année, notre objectif est de faire croître nos revenus par au moins le même pourcentage que l'ensemble de l'économie, le produit intérieur brut.»

De plus l'ancien haut fonctionnaire fédéral a défendu le rôle du CN quant au transport des céréales dans l'Ouest, critiqué par de nombreux producteurs qui blâment la compagnie pour des retards qui leur ont coûté très cher.

Il a aussi suggéré que 1200 autres postes pourraient être abolis cette année, avec le recours à la sous-traitance. Un secteur lui semble mir pour des réductions, l'entretien des immeubles. «Nous devons faire ce que nous réussissons le mieux. Ne ferions-nous pas mieux de confier cela (l'entretien) à des contractants. En tout cas ce n'est pas du transport ferroviaire.»

Gaz métropolitain veut faire baisser ses tarifs

LE DEVOIR

La Société en commandite Gaz Métropolitain, qui distribue environ 97 % du gaz naturel consommé au Québec, a déposé auprès de la Régie du gaz naturel une requête pour faire modifier ses tarifs de transport et de distribution à compter du 1^{er} octobre. Cette demande représente une diminution moyenne des tarifs de 1,1 %, soit 7,8 millions, a soutenu le distributeur, ce qui exclut toutefois le petit utilisateur.

«La Société déposera d'ici peu devant la Régie sa proposition de modification des tarifs par classes de clients, c'est-à-dire en fonction de leur consommation. On prévoit une baisse des tarifs pour toutes les classes, sauf pour celle de plus petite consommation. Dans ce dernier cas, la hausse servirait à réduire l'écart entre le tarif et le coût des services mais n'excéderait en aucun cas le taux d'inflation prévu pour la période se terminant le 30 septembre 1998», a souligné Gaz Métro.

Les principaux éléments financiers qui appuient la requête sont, d'une part, une base de tarification moyenne de 1,38 milliard, en hausse de 1,8 % par rapport à celle maintenant prévue pour l'exercice en cours et, d'autre part, un coût en capital de 9,2 % sur la capitalisation réglementée. «Ce coût en capital reflète un taux de rendement de 11,19 % sur l'avoir moyen ordinaire présumé de 528,4 millions affecté à l'activité de distribution. Quant à l'avoir moyen privilégié présumé, le taux de rendement demandé est de 5,31 %», a ajouté l'entreprise.

Depuis 1961, le fardeau fiscal d'une famille moyenne est passé de 33 à 48% de son revenu

PRESSE CANADIENNE

La famille canadienne moyenne paie 1168 pour cent plus d'impôts en 1996 qu'en 1961, souligne l'Institut Fraser qui vient de publier une étude sur le fardeau fiscal en espérant qu'elle reçoive un peu d'attention en cette période électorale.

L'inflation n'est pas étrangère à l'énormité de cette statistique, mais il n'en demeure pas moins que les impôts ont crû à un rythme beaucoup plus rapide que les autres types de dépenses comme la nourriture ou le logement, indique la plus récente édition d'une étude publiée à tous les deux ans.

Au cours de la même période, l'indice des prix à la consommation, qui est

calculé à partir d'un échantillon représentatif de biens et services, a augmenté de 465 pour cent, précise l'étude. De la même façon, le prix du logement a crû de 786 pour cent, celui de la nourriture de 416 pour cent et celui des vêtements de 412 pour cent, ajoute-on.

«Nous croyons que les impôts constituent le principal problème auquel le Canada doit faire face», a déclaré Michael Walker, un des trois auteurs de l'étude et directeur exécutif du groupe de recherche financé par l'entreprise privée.

«La raison pour laquelle nous performons si mal face aux États-Unis est que notre fardeau fiscal est trop élevé et qu'il n'y a pas assez d'argent qui circule dans le secteur privé», a-t-il fait valoir au cours d'un interview téléphonique.

Vu d'un angle différent, les impôts d'un ménage typique ont augmenté de 33 à 48 % entre 1961 et 1996.

En 1961, la famille moyenne avait un revenu de 5000 \$ et payait 1675 \$ d'impôts. L'an dernier, cette même famille moyenne gagnait 46 139 \$ et payait 21 242 \$ en impôts et taxes cachées, tous niveaux de gouvernement confondus.

«Ce livre n'essaie pas de regarder les bénéfices que les Canadiens ont reçu du gouvernement en échange de leurs impôts, à toutefois reconnu M. Walker. Il se penche sur le prix qui est payé pour un produit: le gouvernement.»

En 1961 par exemple, les Canadiens ne bénéficiaient pas d'un régime d'assurance-santé complet ou d'un régime de retraite public.

APPELS D'OFFRES

Québec-Chaudière-Appalaches (1)

Dossier 76780300
Câblage intégré au 200, rue Dorchester Sud, Québec (Québec).
Garantie de soumission: 16 000 \$ (cautionnement) ou 8 000 \$ (chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable, obligations payables au porteur).
Clôture: 97-05-16 à 15 h à Ste-Foy.

Montréal-Montérégie (2)

Dossier 28066701
Modification de la tour d'eau au 360, McGill, Montréal (Québec).
Clôture: 97-05-20 à 15 h à Montréal.

Dossier 65603101
Remplacement de verre thermos au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).
Clôture: 97-05-20 à 15 h à Montréal.

Dossier 76898501
Déménagement au 6161, rue St-Denis, Montréal (Québec).
Clôture: 97-05-20 à 15 h à Montréal.

Estrie (3)

Dossier 76191300
Réfection du bassin D au 1680, boul. St-Joseph, Drummondville (Québec).
Clôture: 97-05-21 à 15 h à Sherbrooke.

Outaouais (4)

Dossier 76024100
Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull (Québec).
Clôture: 97-05-23 à 15 h à Hull.

Dossier 76029100
Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 75, rue St-François, Hull (Québec).
Clôture: 97-05-23 à 15 h à Hull.

Mauricie-Bois-Francis (5)

Dossier 76127400
Entretien ménager au 587, Radisson, Trois-Rivières (Québec).
Clôture: 97-05-21 à 15 h à Trois-Rivières.

Dossier 77024700
Réfection de la maçonnerie et des fenêtres au 350, d'Youville, Nicolet (Québec).
Garantie de soumission: 20 000 \$ (cautionnement) ou 10 000 \$ (chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable, obligations payables au porteur).
Clôture: 97-05-20 à 15 h à Trois-Rivières.

Vente des documents: CIEC 1-800-482-2432 et SIOS 1-800-361-4637.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes:

(1) Bureau des soumissions, 1200, Route de l'Église, local 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
(2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
(3) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke (Québec), (819) 820-3193.
(4) Direction régionale Outaouais, 170, rue Hôtel-de-Ville, bur. 8400, Hull (Québec), (819) 772-3052.
(5) Direction régionale Mauricie-Bois-Francis, 100, rue Laviolette, Trois-Rivières (Québec), (819) 371-6035.

L'ensemble des appels d'offres de la Société (services et construction) peut être consulté via les systèmes électroniques CIEC et SIOS.

Société immobilière du Québec

Téléphone: 985-3344 **AVIS PUBLICS** Télécopieur: 985-3340

Commission scolaire Les Écotes
3100, boul. de la Concorde Est
Bureau 210, Laval (Québec)
H7E 2B9

Appel d'offres
A.O.9697-128 PCP

PROJET:
CENTRE UNIFIÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE - PHASE 3
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR AU COMPLEXE SCOLAIRE GEORGES-VANIER
Projet no 68003

PROPRIÉTAIRE:
Centre administratif
Commission scolaire Les Écotes
3100, boul. de la Concorde Est, bureau 210
Laval (Québec) H7E 2B9 Tél.: (514) 664-1300

OBTENTION DES DOCUMENTS:
Service des ressources matérielles
Immeuble Vanier
3995, boul. Lévesque Est, à Laval (porte 12, à l'arrière)
Le mardi 6 mai 1997, à partir de 14 h 00

DÉPÔT POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS:
Un chèque visé ou en argent, à l'ordre du propriétaire, au montant de cinquante dollars (50 \$)

NON REMBOURSABLE.

VISITE DES LIEUX:
Une visite aura lieu le mercredi 14 mai 1997 à 9 h 00. Rendez-vous au Service des ressources matérielles, Immeuble Vanier, 3995, boul. Lévesque Est, à Laval (porte 12, à l'arrière).

GARANTIE DE SOUMISSION:
Chèque visé ou cautionnement selon un montant équivalent à 10 % du montant de la soumission, établi à l'ordre de la Commission scolaire Les Écotes, valide pour quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le mardi 27 mai 1997, à 14 h 00, au Centre administratif de la Commission scolaire Les Écotes, situé au 3100, boul. de la Concorde Est, bureau 210, à Laval.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. De plus, il se réserve le droit d'accepter les soumissions en tout ou en partie.

Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Dominique Portelance, ing., directeur, au (514) 664-1300, poste 2125, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Laval, le 6 mai 1997.
Raymonde Venditti-Milot
Secrétaire générale

AVIS PUBLIC
Dépôt public de l'étude d'impact sur l'environnement concernant le projet d'une usine d'électrolyse à Alma au Lac-Saint-Jean.

Alcan Aluminium Limitée avise la population qui lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparé en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement et de la Faune qui la rendra publique le 9 mai 1997 et la mettra à la disposition du public pour fins de consultation.

L'usine sera située sur l'île d'Alma, au niveau du rang II et couvrira les lots 16 à 20 du canton «de l'Île».

Ce dossier, comprenant entre autres, la liste des lots touchés par le projet, est notamment disponible pour consultation par le public, aux heures habituelles d'ouverture, dans les centres de consultation suivants:

Alma Bibliothèque municipale d'Alma 500, rue Collard Alma (Québec) Tél: (418) 669-5139	Québec Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 625, rue St-Amable Rez-de-chaussée Québec (Québec) Tél: (418) 643-7447	Montréal Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Bureau 3860 5199-A, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) Tél: (514) 873-7790
Roberval Bibliothèque municipale de Roberval 829, boul. Saint-Joseph Roberval (Québec) Tél: (418) 275-2333	Montréal Université du Québec à Montréal Bibliothèque centrale Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales 1255 rue St-Denis, Local AM 100 Montréal (Québec) Tél: (514) 987-4312	Chicoutimi Université du Québec à Chicoutimi Bibliothèque 555, boul. de l'Université Chicoutimi (Québec) Tél: (418) 545-5011

D'ici le 23 juin 1997 inclusivement, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement et de la Faune, la tenue d'une audience publique relative à ce projet.

En outre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information à l'endroit, date et heure suivants:

Hôtel Universel, Salle Pékouagami, 1000 boul. des Cascades, Alma
Le 21 mai 1997 à compter de 19 h

Cet avis est publié par Alcan Aluminium Limitée, conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

VENTES EN JUSTICE
Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

campagne de souscription
La Fondation sollicite votre appui pour la réalisation de différents projets et accepte vos dons à:
LA FONDATION FÉLIX-LECLERC
C.P. 2097, Terminus Québec,
G1K 8H3
Téléphone: (418) 996-0414

La suite des avis se trouve en page B 5

ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC
Pour l'amour de la vie!
Souscrire c'est bien, prévenir c'est mieux!
Renseignements et dons:
(514) 259-3422 ou
1-800-361-3504

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	B-	52%
	Info-collecte: 527-1501	

La Société canadienne de la Croix-Rouge

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES
Demi-finales (Quatre de sept)
Association de l'Est
Vendredi, 2 mai
New Jersey 2 N.Y. Rangers 0
Samedi, 3 mai
Philadelphie 5 Buffalo 3
(Philadelphie mène 1-0)
Dimanche, 4 mai
N.Y. Rangers 2 New Jersey 0
(La série est égale 1-1)
Hier
Philadelphie à Buffalo
Aujourd'hui
New Jersey à N.Y. Rangers 19h30 (CBC)
Demain
Buffalo à Philadelphie, 19h30
Jeudi, 8 mai
New Jersey à N.Y. Rangers 19h30 (CBC)
Vendredi, 9 mai
Buffalo à Philadelphie, 19h30

Association de l'Ouest
Vendredi, 2 mai
Colorado 5 Edmonton 1
Detroit 2 Anaheim 1 (P)
Dimanche, 4 mai
Colorado 4 Edmonton 1
(Colorado mène 2-0)
Detroit 3 Anaheim 2 (3P)
(Detroit mène 2-0)
Aujourd'hui
Detroit à Anaheim, 22h30
Demain
Colorado à Edmonton, 20h30 (CBC, SRC)
Jeudi, 8 mai
Detroit à Anaheim, 22h30
Vendredi, 9 mai
Colorado à Edmonton, 20h30 (CBC, SRC)

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Atlanta 3 Pittsburgh 1
St. Louis 8 N.Y. Mets 2
Colorado 9 Philadelphie 0
Los Angeles 5 ChiCubs 2
Montréal 9 San Diego 3
San Francisco 2 Cincinnati 1 (10 m)
Houston 1 Floride 0
Hier
Pittsburgh en Floride
Philadelphie à Houston
Atlanta à St. Louis
N.Y. Mets au Colorado
Cincinnati à Los Angeles
Montréal à San Francisco
Aujourd'hui
N.Y. Mets au Colorado, 15h05.
Pittsburgh en Floride, 19h05.
Philadelphie à Houston, 20h05.
Atlanta à St. Louis, 20h05.
Cincinnati à Los Angeles, 22h05.
Chicago à San Diego, 22h05.
Montréal à San Francisco, 22h05.

Burns veut revenir à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Pat Burns n'attendrait pas que la direction du Canadien l'approche concernant le poste d'entraîneur laissé vacant depuis la démission de l'on sait qui. Burns a en effet pris les devants, rapportait hier le quotidien anglophone *The Gazette*.

Pat Burns, qui a été entraîneur du Tricolore pendant quatre ans, a posé sa candidature par l'intermédiaire de son agent peu de temps après la démission de Mario Tremblay mercredi dernier.

L'agent de Burns aurait contacté le directeur général du Canadien, Réjean Houle. «Dis-lui [à Houle] que je suis intéressé, lui aurait donné Burns comme directive. Tu peux même lui dire que je ne vise pas d'obtenir un contrat à long terme. Je serais satisfait

d'un contrat de deux ans.» Burns est devenu l'entraîneur des Maple Leafs de Toronto en 1992. Congédié par les Leafs en mars 1996, il s'est recyclé dans les médias.

«Mes amis me disent que je suis fou d'envisager un retour derrière le banc du Canadien, a avoué Burns. Mais c'est ici que je demeure. C'est ici que je suis né et que j'ai grandi. C'est aussi ici que j'ai obtenu ma première chance d'être entraîneur dans la Ligue nationale.»

Burns a quitté l'organisation en 1992 croyant que le président de l'équipe, Ronald Corey, était à la veille de le congédier en raison de ses difficultés à composer avec la pression qu'exercent les médias montréalais.

«Je suis convaincu qu'il [Corey] a retiré une leçon depuis ce temps et j'en ai retiré une, a dit Burns. Ce n'est pas un problème à mes yeux.»

La bataille de l'Hudson fait rage

À égalité 1-1, la série opposant les Rangers de New York aux Devils du New Jersey s'annonce des plus robustes

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

East Rutherford, New Jersey — La «bataille de l'Hudson» est commencée.

En l'emportant dimanche, les Rangers de New York ont relancé la série qui les oppose aux Devils du New Jersey. Les deux équipes sont à égalité 1-1 alors que le troisième match de cette demi-finale de l'Association Est sera disputé ce soir, au Madison Square Garden.

Les Rangers n'ont pas seulement remporté une victoire. Ils ont aussi prévenu les Devils que la série serait dure. Doug Gilmour a reçu le message à la fin de la première période quand Mark Messier l'a atteint d'un double-échéec au visage juste devant le banc des Devils. Le capitaine des Rangers n'a même pas été puni et on peut croire que la Ligue nationale ne sévira pas davantage en lui imposant une amende ou une suspension.

«Ce sont des choses qui arrivent au cours d'un match», a déclaré Gilmour, qui a été chassé à la fin de la période pour avoir répliqué au coup de Messier.

Jacques Lemaire, lui, n'a pas apprécié la charge de Messier. «Il s'est donné plusieurs coups vicieux, surtout en première période, a dit Lemaire. Le coup que Messier a asséné à Gilmour en était un des ligues majeures. C'est pourquoi Gilmour a été puni par la suite.»

«Un joueur va accepter un coup si son rival se retrouve au banc des pénalités. Mais lorsque l'arbitre ne sévit pas, le joueur réplique et il est chassé. Je n'aime pas voir un joueur

répliquer», a ajouté l'entraîneur des Devils, qui lançait ainsi un message aux arbitres.

Le défenseur Shawn Chambers, des Devils, a aussi constaté que le deuxième match a été plus rude que le premier. «Il y a eu plein de doubles-échecs, d'accrochages et de coups de bâton dans ce match. Je suppose que c'est le hockey des séries. Je pense qu'ils [les Rangers] voulaient disputer un match plus robuste», a dit Chambers.

Jeff Beukeboom a été chassé durant quatre minutes pour avoir atteint John MacLean au visage de son bâton. Le défenseur des Rangers a pu se compter chanceux de ne pas écopier d'une pénalité majeure.

«Ce fut un peu plus salaud que le premier match, a constaté MacLean. L'arbitre [Rob Shick] a laissé passer bien des choses. Mais pour survivre, nous devons passer à travers ces choses-là.»

Les Rangers n'ont pas été les seuls à frapper. Luc Robitaille a été solidement mis en échec par Bill Guerin et Brian Rolston le long de la clôture. L'attaquant des Rangers a admis que le coup l'avait «réveillé». Guerin s'est toutefois retrouvé au banc des pénalités et Brian Leetch a profité de son absence pour inscrire le premier but du match. Russ Courtnall devait terminer dans un filet désert.

Si la série se poursuit dans cette veine, le travail des unités spéciales sera déterminant. Jusqu'ici, les Rangers possèdent un léger avantage puisqu'ils ont marqué un but en sept avantages numériques. Les Devils ont compté une fois en 11 supériorités numériques.

Homme 1, «HAL» 1



MIKE SEGAR REUTERS

TRISTE JOURNÉE pour le champion du monde des échecs, Garry Kasparov, qui a perdu dimanche la deuxième des six parties qu'il disputera contre le superordinateur d'IBM, Deep Blue. L'homme et la machine s'affrontent à nouveau aujourd'hui. Le Russe avait préalablement battu son «rival» sans âme samedi.

Les Oilers cherchent à percer la muraille du Roy

Edmonton (PC) — Saint-Patrick 2, «Cujo» 0. Les Oilers et leur gardien, Curtis Joseph, se sont butés à un Patrick Roy en grande forme depuis le début de la série opposant Edmonton au Colorado.

Mais Curtis Joseph, surnommé «Cujo», a fait quelques suggestions à ses coéquipiers des Oilers d'Edmonton, hier, afin qu'ils puissent revenir de l'arrière. «Nous devons envoyer des

joueurs devant Roy pour lui obstruer la vue», a-t-il dit. Les Oilers tirent de l'arrière du Colorado. La troisième rencontre aura lieu demain à Edmonton.

«Des joueurs doivent s'approcher de lui pour récupérer les retours de tirs. Nous devons aussi afficher plus d'entrain et préconiser un style plus robuste.»

Mais en plus d'éviter les mauvaises pénalités — ce qu'ils n'ont pas fait dans le

deuxième match —, les Oilers devront résoudre l'énigme que représente Roy. Les Oilers ont réussi 43 lancers au cours de la deuxième rencontre, mais ils ont perdu 4-1. «On doit trouver des façons de le battre, a dit l'entraîneur Ron Low au sujet de Roy. On doit se positionner devant lui, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. L'avalanche mise sur de solides défenseurs qui excellent pour déplacer leurs rivaux devant le but.»

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Suite des avis de la page B 4

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-008346-979. LES APPARTEMENTS GREENFIELD PARK, Partie demanderesse -vs- MICHEL PARÉ & CHANTAL LÉGARÉ, Partie défenderesse. Le 16e jour de mai 1997 à 10h00, au 1620, VICTORIA, GARAGE, GREENFIELD PARK, Qc., district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MICHEL PARÉ & CHANTAL LÉGARÉ.

Moto de marque Honda maveric série #HSFSC1001DA006840, imm. 388977 et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOHN LEFTAKIS, Huissier du district de Longueuil, (514)455-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 8691-1968

COUR SUPÉRIEURE (EN MATIÈRE DE FAILLITE) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROLAND GADBOIS débiteur et JACQUES HUARD, c.a. syndic-requérant

KENNETH TOM & AL intimés et BANQUE NATIONALE DU CANADA tiers-saisie

AVIS A L'INTIMÉ KENNETH TOM

PRENEZ AVIS QU'une requête en réclamation de biens (art. 57 & 2 L.F.I.) et en remboursement contre les intimés, de même qu'un bref de saisie avant jugement en mains tierces ont été déposés à votre intention au greffe de la Cour Supérieure du Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre-Dame et qu'à défaut par vous de comparaitre sur cette action dans un délai de trente (30) jours de la parution du présent avis, défaut pourra être enregistré contre vous et jugement prononcé sans autre avis.

Montréal, le 2 mai 1997
GERVAIS & GERVAIS, 500 Place d'Armes, #2100, Montréal, Québec H2Y 2W2, Tél.: (514) 288-4241
Procureurs du syndic-requérant.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-010186-972

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT LUCY ANN FERGUSON

Partie requérante ERNST BEAUGÉ

Partie intimée ASSIGNATION

ORDRE est donné à ERNST BEAUGÉ, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine, Montréal, District de Montréal, salle 217 à 9h15, lundi le 9 juin 1997.

Une copie de la requête en changement de garde a été remise au greffe à l'intention de ERNST BEAUGÉ.

Lieu: Montréal, Québec, Date: Ce 02 mai 1997 LE GREFFIER ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-003788-976

COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT LES EQUIPAGES D'IMPRIMERIE PREMIER CHOIX INC.

Partie demanderesse CAREGRAPHIC MACHINERY INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à CAREGRAPHIC MACHINERY INC., de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date

de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration, avis à la partie défenderesse, avis de communication de pièces, liste de pièces et pièces P-1 à P-4 a été remise au greffe à l'intention de CAREGRAPHIC MACHINERY INC.

Montréal, ce 25 avril 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 2862-6141 Québec inc. demandera à

l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 2 mai 1997

MARTINEAU WALKER Procureurs de la compagnie

Avis public

Ville de Montréal

Service du contentieux

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier la Charte de la Ville de Montréal (1959-1960, chapitre 102) afin:

- 1° d'accorder au conseil municipal le pouvoir de remplacer un membre du comité exécutif;
- 2° de revoir les règles régissant la nomination, le remplacement et la durée du mandat des conseillers associés;
- 3° de prévoir la nomination d'un directeur général;
- 4° de permettre à la ville de participer dans des organismes voués à la

décontamination des sols ou la réhabilitation des sites;

5° de gérer plus efficacement les autorisations d'exploiter des parcs de stationnement.

Ainsi que toute matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la Ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal
JALBERT, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 30 avril 1997, a édicté les ordonnances suivantes:

- 208 Ordonnance relative à l'événement «Festival de la santé 1997»
- 209 Ordonnance relative à l'événement «Festival international de jazz de Montréal, édition 1997»
- 210 Ordonnance relative à l'événement «Parc d'amusement du Club Optimiste Rosemont-Montréal inc.»
- 292 Ordonnance relative à l'événement «Festival israélien dans la rue»
- 293 Ordonnance relative à l'événement «Festival de la santé 1997»
- 294 Ordonnance relative à l'événement «Festival international de jazz de Montréal, édition 1997»
- 295 Ordonnance relative à l'événement «Parc d'amusement du Club Optimiste Rosemont-Montréal inc.»
- 64 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)
- 64 Ordonnance relative à l'événement «Festival international de jazz de Montréal, édition 1997»
- 65 Ordonnance relative au spectacle des finissants de l'École nationale de cirque

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

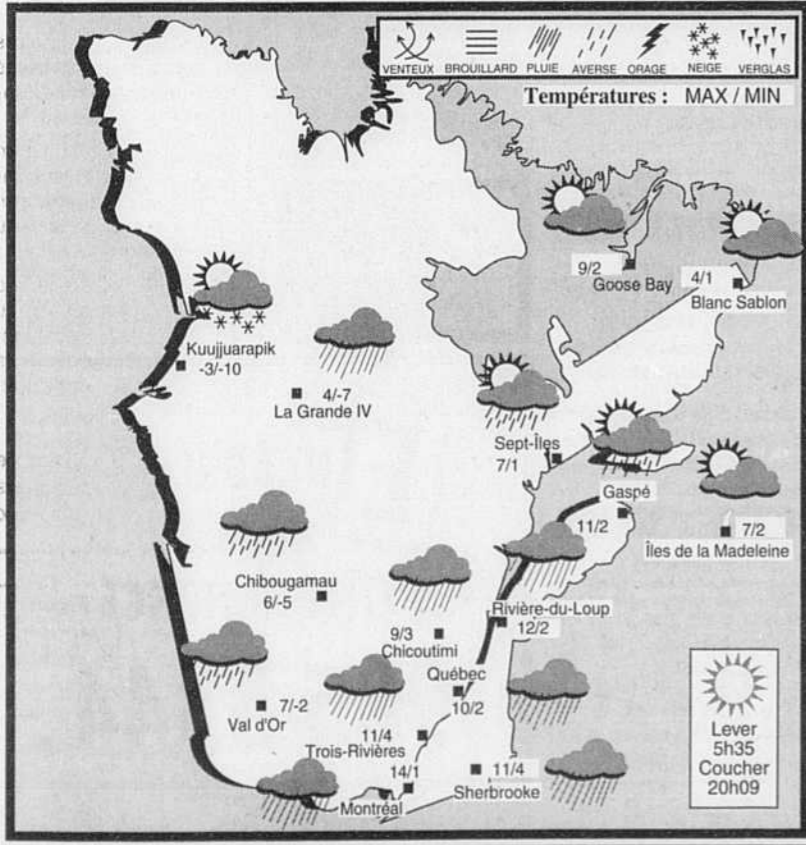
Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1, a. 553)

Montréal, le 6 mai 1997

Le greffier, Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 14	min 1	max 12	4/15	5/16



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 10	min 2	max 7	2/13	3/11

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 13	min 3	max 11	4/12	5/14

Météo au soleil

1 900 565-4000

95c/minute «La météo à la source»

Environnement Canada

LE GROUPE Boudreau Richard INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

HENRIETTE GRAND MAISON, demeurant au 2663, de Vigny, dans la ville de Mascouche et dans la province de Québec, J7K 1W5. Ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale «Dépanneur DO-L'Art Enr.»

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 21^{er} jour d'avril 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^e jour de mai 1997, à 10 h 30, au bureau du syndic, situé au 246, chemin des Anglais, Mascouche (Québec).

RENSEIGNEMENTS

Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec **Robert Malo**.

355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9
Téléphone: (514) 849-2100
Télécopieur: (514) 849-9292

Commission scolaire Les Écores

3100, boul. de la Concorde Est, Bureau 210, Laval (Québec) H7E 2B9

Appel d'offres

A.O.9697-115 PCP

PROJET:

MATERNELLES À TEMPS PLEIN AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES L'ESCALE, HÉBERT ET NOTRE-DAME DU SOURIRE À LAVAL

Projet no 68930

PROPRIÉTAIRE:

Centre administratif Commission scolaire Les Écores 3100, boul. de la Concorde Est, bureau 210 Laval (Québec) H7E 2B9 Tél.: (514) 664-1300

OBTENTION DES DOCUMENTS:

Service des ressources matérielles Immeuble Vanier 3995, boul. Lévesque Est, à Laval (porte 12, à l'arrière) Le mardi 6 mai 1997, à partir de 14 h 00

DÉPÔT POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS:

Un chèque visé ou en argent, à l'ordre du propriétaire, au montant de soixante-quinze dollars (75 \$)

NON REMBOURSABLE.

VISITE DES LIEUX:

Une visite des écoles aura lieu le jeudi 15 mai 1997 à 9 h 00. Rendez-vous à l'école Hébert, 50, rue Paré, à Laval.

GARANTIE DE SOUMISSION:

Chèque visé ou cautionnement selon un montant équivalent à 10 % du montant de la soumission, établi à l'ordre de la Commission scolaire Les Écores, valide pour quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Le mardi 27 mai 1997, à 14 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire Les Écores, situé au 3100, boul. de la Concorde Est, bureau 210, à Laval.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. De plus, il se réserve le droit d'accepter les soumissions en tout ou en partie.

Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Dominique Portelano, ing., directeur, au (514) 664-1300, poste 2125, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Laval, le 6 mai 1997.

Raymonde Venditti-Milot Secrétaire générale

• CULTURE •

TÉLÉVISION

Sous la loupe

Des citoyens examinent la couverture politique électorale de Radio-Canada.

Ce n'est un secret pour personne: la couverture de la campagne référendaire de 1995 par Radio-Canada a donné lieu à de nombreuses critiques et a déplié souverainement au premier ministre Jean Chrétien. À la suite d'une initiative du conseil d'administration et de l'ombudsman Mario Cardinal, quatre comités de citoyens ont été mis sur pied, pour voir si la couverture électorale de Radio-Canada est équilibrée et respecte la diversité régionale.

Paule des Rivières
Le Devoir

Depuis hier et pour les quatre prochaines semaines, quatre comités de citoyens mis sur pied par l'ombudsman Mario Cardinal examinent les principales émissions d'informations de Radio-Canada se rapportant à la campagne électorale. Cette décision s'inspire d'une initiative du conseil d'administration de la Société d'État.

Un comité présidé par la professeure Armande Saint-Jean analyse l'émission *Election 97*, diffusée tous les soirs entre 18h30 et 19h; un groupe dirigé par l'ex-ministre conservateur Martial Asselin scrute le bulletin quotidien de 23h du Réseau de l'information; le groupe dirigé par l'ex-ministre libéral Michel Pagé étudie le *Téléjournal* et *Le Point* et un groupe dirigé par Naïm Kattan étudie les deux bulletins radio consacrés principalement à la campagne électorale. L'ombudsman de CBC a pour sa part créé trois comités qui font essentiellement le même travail pour le réseau anglais.

L'ombudsman Mario Cardinal a fait parvenir aux membres du comité une copie de la politique journalistique de Radio-Canada, et il a attiré leur attention sur la pertinence d'un pluralisme dans les sujets traités et d'une couverture englobant les différents besoins régionaux. Il a également insisté sur la notion d'équilibre mais pas «un équilibre mathématique». «Par équilibre, on entend juste et raisonnable», expliquait M. Cardinal hier soir au cours d'un entretien téléphonique.

En fait, la direction de Radio-Canada n'avait pas, jusqu'à hier, fait beaucoup de bruit autour de ce projet que le président du syndicat des communications de l'entreprise, M. Rosaire L'Italien, qualifie d'«intimidation».

C'est à la suite des propos très parcellaires de la présidente du conseil d'administration de Radio-Canada, Guylaine Saucier, de passage hier à Montréal, que la direction de Radio-Canada à Montréal a expliqué toute la démarche en cours. Pour sa part, Mme Saucier avait notamment parlé, devant le Cercle canadien de Montréal, du mécontentement des gens des régions qui ne se retrouvaient pas dans les bulletins d'information de Radio-Canada. L'équilibre régional, manifestement, est ici un enjeu.

Cette démarche sera suivie de l'analyse de toutes les émissions d'informations de Radio-Canada, au cours des cinq prochaines années. Elle a été enclenchée l'année dernière lorsque le conseil d'administration, voulant savoir si sa politique journalistique était respectée, a demandé à ses deux ombudsmen de mettre sur pied un système d'évaluation du contenu des émissions. Les deux hommes se sont rendu compte que la tâche était inhumaine et ont opté pour le modèle des groupes de citoyens, auxquels recourt occasionnellement la BBC. Les cinq ou six personnes affectées à chaque émission doivent s'abstenir de parler politique au cours des prochaines semaines. Elles ne sont associées à aucun parti ou courant politique.

Toujours pas de puce

Les représentants de l'industrie de la télévision ont rendu public hier à Ottawa un système de classification des émissions violentes à la télévision. Ce système, élaboré à la demande du CRTC, doit être accompagné de l'arrivée de la puce-anti-violence, qui permettra aux adultes de bloquer la diffusion de certaines émissions.

Mais cette puce qui fera partie d'un dispositif que les gens devront acheter ne sera probablement pas lancée avant de longs mois en raison de «complications» diverses, certaines techniques, d'autres ayant trait au trop grand nombre de systèmes d'évaluation en Amérique du Nord. Elle devait être prête pour septembre 1997, avec, déjà une année de retard sur les projets initiaux du CRTC.

Cependant, les classifications apparaîtront à l'écran prochainement de sorte que ceux qui n'auront pas «la boîte à puce» seront informés du niveau de violence d'une émission, un peu comme c'est déjà le cas pour les films, dont les classifications apparaissent à l'écran au début et avant les pauses commerciales.

Au Québec, la classification retenue est celle de la Régie du cinéma. Et les télédiffuseurs québécois se sont entendus pour utiliser les critères de cet organisme pour toutes les futures émissions qui seront classifiées, pour éviter la confusion des systèmes.

Le système canadien ressemble au système américain, qui est apparu avant le système canadien, c'est-à-dire l'année dernière. Les membres du



Groupe d'action sur la violence à la télévision, qui représente les principaux représentants en télédiffusion, production et câblodistribution ont en effet estimé qu'il ne servait à rien de mettre en place toutes sortes de systèmes différents.

Pour le Manitoba

L'animateur Peter Gzowski, qui anime *Morning Side*, une des émissions phares de la radio anglaise de CBC, lançait vendredi dernier un appel à l'aide au nom des victimes des inondations du Manitoba, reprenant l'idée de son collègue Bill Richardson. Hier, au moment de mettre sous presse, 958 000 \$ avaient été envoyés pour le Red River Rally. «Le téléphone ne dérangait pas», soulignait hier une porte-parole de CBC à Toronto. Le montant des dons varie de 20 \$ à 3000 \$. Les sommes proviennent de toutes les parties du pays.

De TQS au CRTC

Charles Bélanger vient d'être nommé commissaire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). M. Bélanger arrive au CRTC avec une vision bien personnelle du dossier de Télévision Quatre Saisons, dont la vente à Quebecor devra être approuvée prochainement par le CRTC. Il a en effet occupé divers postes de direction au sein du groupe CFCF inc., (ex-proprétaire de TQS) entre 1987 et 1997.

Coallier retiré

André Robitaille, l'excellent animateur de la défunte émission *Vazimolo*, se retrouvera vraisemblablement à la barre de l'émission de 17h à TVA. En effet, le télédiffuseur a décidé de retirer Jean-Pierre Coallier de l'antenne, lui qui occupait présentement cette case avec un bonheur tout relatif. Le «concept» futur de l'émission n'est pas encore arrêté.

Radios communautaires

Quarante-cinq minutes avant la fin de son radiophon annuel, dimanche soir, CIBL (101,5 FM) a atteint son objectif de 50 000 \$. En fait, la station communautaire a amassé 52 000. Un autre radiophon, celui de la radio communautaire CHAA (103,3 FM), débutera jeudi et prendra fin dimanche. La station communautaire de la Rive-Sud fête également cette année son 10^e anniversaire. Longue vie aux radios communautaires!

THÉÂTRE

Accueil mitigé pour Marleau

Ubu présente son Pessoa à Dijon

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT À PARIS

La dernière création du Théâtre Ubu, les *Trois derniers jours de Fernando Pessoa*, jouée pour la première fois la semaine dernière au Théâtre national de Dijon, soulève à la fois l'admiration et certaines réserves chez les critiques français. Cette adaptation du livre d'Antonio Tabucchi qui raconte les derniers moments du poète portugais Fernando Pessoa et que l'on pourra voir très bientôt à Montréal au Festival de théâtre des Amériques fait cependant l'unanimité en ce qui concerne le jeu des comédiens: Paul Savoie, Daniel Parent et Daphné Thompson.

Pendant plus d'une heure, le metteur en scène Denis Marleau fait défiler dans la chambre de mort de l'écrivain ses doubles littéraires. La pièce est suggérée par de simples murs en tissu entourant un lit d'hôpital. Marleau fait naître le doute en interchangeant les comédiens qui jouent tour à tour Pessoa ou un visiteur. Ce jeu de miroir où intervient aussi la vidéo a séduit *Le Monde* qui écrit: «Avec Denis Marleau, il n'y a pas de vérité. Le théâtre règne en maître sur la mort de Fernando Pessoa, avec un art qui frôle la magie.»

Mais là où le délire devrait l'emporter, les critiques déplorant une production trop sage. «Le metteur en scène Denis Marleau s'en empare [du texte] avec beaucoup de respect», écrit *Liberation*. Trop sans doute. Son spectacle prend des allures de cérémonie solennelle. Où trois bons comédiens, le visage masqué de gazes, font assaut de sérieux. Dans une belle atmosphère angoissée, ciselée par les lumières de Guy Simard.»

Sur le même ton, *Le Monde* constate que «ce délire n'atteint pas la folie qu'il annonce. La rigueur de Denis Marleau — l'homme de théâtre québécois le plus doué avec Robert LePage — joue parfois contre sa mise en scène, trop tendue.»

Le Bien public, publié à Dijon, conclut que «Ce n'est pas triste, ce n'est pas glauque, c'est la création d'un homme de lettres revisité par un homme de théâtre très inventif.»

Depuis *Maîtres anciens*, acclamé l'an dernier à Avignon et avant *Nathan le sage* qui inaugurera le même festival dans la cour du Palais des papes l'an prochain, Denis Marleau est devenu une figure centrale de la scène théâtrale française. Quant à la suite des *Trois derniers jours de Fernando Pessoa*, elle s'écrira à Montréal dès samedi le 24 mai.

CINÉMA

Films primés tout l'été

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Dans la foulée de la rétrospective que nous avons valu en 1995 le centenaire du cinéma, la commémoration du cinquantenaire du Festival de Cannes nous comblera, du 30 mai au 21 août, de 125 longs métrages qui y ont été primés.

Dans la superbe salle de l'Impérial, de même qu'au Conservatoire d'art cinématographique, des œuvres signées Brunel, Welles, Kazan, Bergman, Fellini, Truffaut, Antonioni, Visconti, Lelouch, Scorsese, Tavernier seront entre autres présentées.

Le public retrouvera aussi bien des «Grands Prix du Festival» (dont le nom a ensuite été changé pour celui de «Palme d'or») que des films couronnés dans d'autres catégories (Grand Prix du jury, prix spécial du

jury, prix d'interprétation, etc.

Le cinéma d'ici, qui a aussi connu ses heures de gloire à Cannes, sera représenté dans cette rétrospective par *Les Ordres* de Michel Brault, *J. A. Martin Photographe* de Jean Beaudin, *Jésus de Montréal* de Denys Arcand et *Crash* de David Cronenberg.

Comme l'explique le directeur de l'Impérial François Beaudry-Loisique, ce type d'événement fait converger vers le cinéma de la rue Bleury un auditoire intéressant, d'autant qu'il n'en coûte pas trop cher pour organiser une rétrospective de grands classiques.

«Plusieurs des films proposés font partie de la collection permanente du Conservatoire et plusieurs distributeurs nous prêtent les leurs sans aucuns frais.»

En 1995, les cent meilleurs films présentés à l'Impérial et au Conservatoire pour souligner les cent ans

de cinéma avaient en moyenne attiré 100 personnes par représentation, en dépit des nombreux films 16 millimètres et noirs et blancs à l'affiche.

Cette fois, l'Impérial mettra à l'affiche deux films par soir jusqu'au 10 juillet, tandis que les projections au Conservatoire d'art cinématographique débuteront le 1^{er} juin pour se poursuivre jusqu'au 21 août. Le prix d'entrée sera de 4 \$ la séance.

Le catalogue et la grille horaire seront disponibles à compter du 19 mai au centre Cinéma Impérial et au Conservatoire d'art cinématographique (à l'Université Concordia).

Suivront ensuite à l'Impérial la deuxième édition du festival de films fantastiques asiatiques (du 11 juillet au 10 août) qui avait étrangement connu tout un succès l'an dernier, puis le Festival des Films du monde.

De Bleury, c'est pas la Croisette, mais quand même...

LE DEVOIR

a fait de grands progrès

Notre principale mission d'affaires vise un seul objectif:

Bien servir tous nos clients

Dans un marché de multimédia hautement concurrentiel, *Le Devoir* a redressé sa commercialisation de façon à envisager l'avenir avec confiance.

Toute l'équipe de la mise en marché de nos publications les remercie chaleureusement

François Thouin,

vice-président aux finances et à l'administration

Publicité et marketing

Martine Dubé

Directrice

Conseillers publicitaires

Jacqueline Avril
Brigitte Cloutier
Gyslaine Côté
Marlène Côté
Jean de Billy
Christianne Legault
Jacques Nadeau
Guylaine Ouellet
Micheline Ruelland

Daniel Barbeau

Directeur adjoint à la publicité

Équipe d'appui

Sylvie Laporte (avis publics)
Nathalie Lemieux (publicité)
Francine Ouellet (secrétaire)
Claire Paquet (publicité)
Pierrette Rousseau (avis publics)
Micheline Turgeon (publicité)

Production et mise en marché d'exemplaires

Jocelyn Arsenault

Directeur

Marie-France Turgeon

Responsable de la production

Équipe de production

Claudine Bédard
Philippe Borne
Johanne Brunet
Danielle Cantara
Richard Des Cormiers
Christian Goulet
Sylvain Lesage
Christian Vien
Olivier Zuida

Service aux abonnés

Manon Blanchette Turcotte
Monique L'Heureux
Lise Lachapelle
Rachelle Leclerc Venne

Éveline Labonté

Responsable de la vente d'abonnements

Johanne Brien

Responsable du service aux abonnés

Vente d'abonnements

Luc Bourbonnais
Yves Brunette
Guy Corcoran
Frédérique Bonmatin
Steves Demers
Sarah Fortin
Ginette Hardy
Dominic Martin
Rémy Perrier
Danielle Raymond
Sébastien St-Hilaire
Eric Zidouemba
Hélène Richer

Administration

Yves Bouthiette

Contrôleur

Dany Dépatie

Adjointe administrative et responsable des ressources humaines

Nicole Carmel

Chef comptable

Bureau

Ghyslaine Lafleur
Céline Furoy
Nathalie Perrier
Danielle Ponton
Danielle Ross

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE

Le Shakespeare des temps modernes

L'Espace Go entreprendra la prochaine saison avec la pièce *Quai Ouest* du dramaturge français Bernard-Marie Koltès. Suivront un classique peu fréquenté de Racine, *Bajazet*, et une création québécoise, *Le chant du dire-dire* de Daniel Danis, un auteur encore peu connu au Québec mais déjà célébré à l'étranger.

Pierre Cayouette
Le Devoir

C'est à l'Espace Go que fut joué pour la première fois au Québec une pièce de Bernard-Marie Koltès, l'un des plus grands dramaturges français contemporains. En 1991, Alice Ronfard avait en effet mis en scène *Dans la solitude des champs de coton*.

«Je considère Koltès comme le Shakespeare des temps modernes», dit de lui Ginette Noiseux, directrice artistique de l'Espace Go. Voilà pourquoi il n'est pas étonnant d'apprendre que le théâtre qu'elle dirige entreprendra la prochaine saison avec une nouvelle pièce de ce dramaturge mort à Paris, en 1989, à l'âge de 41 ans.

Alice Ronfard réalisera un projet qu'elle caresse depuis onze ans. Elle montera donc, sur la scène de l'Espace Go, du 30 septembre au 1^{er} novembre, la pièce *Quai Ouest* de Bernard-Marie Koltès. Il s'agira d'un projet de grande envergure réunissant huit comédiens, dont François Faucher, Stéphane Demers, Pierre Collin, Danièle Panneton, Gilles Renaud et Widemir Normil.

Quelques jours après la dernière de *Quai Ouest*, soit le 11 novembre, le TNM proposera une autre pièce de Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, mise en scène par Brigitte Haentjens. Deux Koltès, coup sur coup? «Pourquoi pas», répond Ginette Noiseux. «Je crois que Montréal est devenue une capitale théâtrale suffisamment importante pour qu'on laisse tomber les vieux préjugés conservateurs. Il n'y a rien qui me ferait plus plaisir que de voir, par exemple, trois pièces de Chavette jouées simultanément à Montréal par trois compagnies ou, à la rigueur, la même pièce jouée par trois théâtres. Deux Koltès? Tant mieux. Cela crée une saine émulation.»

La saison de l'Espace Go se poursuivra avec *Bajazet*, une tragédie de Jean Racine très peu souvent montée dont l'action se déroule à Constantinople, dans le sérail. «Une de ses pièces les plus audacieuses, les plus violentes, les plus cruelles», dira Ginette Noiseux. «C'est l'unique fois où Racine, abandonnant les sujets antiques, a remplacé l'éloignement dans le temps par celui dans l'espace et par la singularité des mœurs, mettant en scène un fait survenu en 1637, et que le comte de Cézay, ambassadeur à Constantinople, lui avait raconté à son retour en France» (Dictionnaire des œuvres, Robert Laffont).

Le metteur en scène Claude Poissant y dirigera Christiane Pasquier, Benoît Gouin, Pierre Lebeau, Marie-France Lambert, Valérie Blais et Caroline Dardenne. *Bajazet* prendra l'affiche du 13 janvier au 14 février 1998.

Pour la troisième production de la saison, Ginette Noiseux se donne la mission de faire connaître à sa juste valeur le jeune dramaturge québécois Daniel Danis. Célébré et joué en France, en Belgique, en Italie et ailleurs dans le monde, l'auteur de *Cendres de Cailloux* et de *Celle-là* demeure étrangement peu connu au Québec où il ne jouit pas de la moitié de la notoriété dont bénéficient d'autres créateurs, comme Denis Marleau ou Robert LePage, qui réussissent bien sur la scène internationale.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Ginette Noiseux



Du 28 avril 1998 au 30 mai 1998, l'Espace Go créera donc *Le Chant du dire-dire* de Daniel Danis, dans une mise en scène de René Richard Cyr. Pascal Contamine, François Papineau et Stéphane Simard en seront.

Par ailleurs, Jean Besré, Céline Bonnier, Jean-François Casabonne et le reste de l'équipe de la production *Les Combustibles*, présentée à l'Espace Go l'hiver dernier, partiront en tournée à travers le Québec en mars et avril 1998.

Pour la saison à venir, l'Espace Go s'est donné un nouveau slogan: «Go: scène ouverte». Ginette Noiseux explique: «Nous demeurons un théâtre d'idées, un théâtre de contenu. Nous sommes avant tout un outil de création et non un outil de diffusion. Nous voulons que notre lieu soit de plus en plus ouvert. Aux créateurs d'ici et d'ailleurs.»

Pièce historique à Trois-Pistoles

Le Caveau-Théâtre de Trois-Pistoles accueillera l'été prochain la plus importante production de son histoire. Cinq comédiens — et non les moindres! — formeront la distribution de *La Guerre des clochers*, une pièce historique écrite par Victor-Lévy Beaulieu. Sylvie Drapeau, Jean-Louis Roux, Jean Peticlerc, Reynald Robison et Robert Toupin y seront réunis. Denise Guilbault et Jean Salvy cosigneront la mise en scène. La pièce s'inscrit dans le cadre des fêtes du 300^e anniversaire de la Seigneurie des Trois-Pistoles. Victor-Lévy Beaulieu y raconte l'histoire qui est à l'origine de son téléroman *Bouscotte*. En 1837-38, une grande chicane divise la population de Trois-Pistoles. L'objet du litige? L'emplacement de la nouvelle église. La querelle s'est étirée sur dix ans et constitue un des événements majeurs de la fondation de Trois-Pistoles. Il s'agira d'un spectacle ambitieux auquel participeront un chœur — formé des gens de la région — et un musicien. *La Guerre des clochers* sera à l'affiche du 27 juin au 16 août, au Caveau-Théâtre de Trois-Pistoles.

Prix Gascon-Thomas

Les comédiens Paul Hébert et R.H. Thompson ont reçu vendredi le prix Gascon-Thomas de l'École nationale de théâtre du Canada. Créé en 1990 par le Bureau des gouverneurs de l'École nationale, ce prix a été créé en hommage à deux des fondateurs de l'institution, Jean Gascon et Powys Thomas, afin de «rendre hommage à des professionnels de la scène qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'épanouissement du théâtre au Québec et au Canada». Le prix Gascon-Thomas est remis à chaque année à un francophone et à un anglophone. Paul Hébert rejoint Jean-Louis Millette, Louisette Dussault, Jean-Claude Germain, Marcel Sabourin, Michelle Rosignol, Gratien Gélinas et Mercedes Palomino, tous récipiendaires du prix Gascon-Thomas.

TNM: c'est ce soir!

Le public pourra enfin, à partir de ce soir, découvrir le «nouveau TNM». La première officielle aura lieu jeudi le 8 mai. Mais *La vie est un songe* de Calderon de la Barca prend l'affiche dès ce soir au TNM. D'ici quelques jours, donc, on ne parlera plus d'architecture ou d'argent, mais bien de théâtre, comme il se doit. Jean-Pierre Ronfard a traduit cette pièce majeure du théâtre espagnol du XVII^e que met en scène Claude Poissant. Markita Boies, Jean-François Casabonne, Benoît Girard et Marie-France Marcotte font partie de la distribution.

THÉÂTRE

Surprise expressionniste

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR

De Marivaux. Mise en scène: Alice Ronfard. Scénographie: Danièle Lévesque. Costumes: François Barbeau. Éclairages: Guy Simard. Musique: Michel Smith. Avec Stéphane Demers, René Gagnon, Jacques Girard, Sophie Prégent, André Robitaille et Marie-Hélène Thibault. À l'Espace Go jusqu'au 31 mai.

HERVÉ GUAY

S'attaquant à son tour à *La Seconde Surprise de l'Amour* de Marivaux, Alice Ronfard se retrouve en bonne compagnie. Simplement en France et au XX^e siècle, Jean-Louis Barrault et Roger Planchon ont revisité avec éclat cette pièce, aussi appelée *La Surprise française* parce qu'elle a été créée en 1728 au Français. L'appellation la différencie de l'originale, qualifiée, elle, de *Surprise italienne*, étant donné que Marivaux avait préféré la céder aux Comédiens italiens qui en avaient fait un succès sans précédent.

D'ailleurs, la petite histoire des deux pièces est assez instructive quant au traitement que l'on réserve à Marivaux selon que l'on penche pour l'une ou l'autre des deux *Surprises*. Dès le départ, la critique l'a noté qui accusait à l'époque les Comédiens français, plus «habitués à la tragédie», d'avoir alourdi le texte de Marivaux. Mais l'on peut se demander à présent à la lumière de la mise en scène qu'en tire à l'Espace Go Alice Ronfard si la *Seconde Surprise* n'attire pas certains régisseurs, justement à cause de son côté sombre.

Car Alice Ronfard ne pouvait certes pas en proposer une lecture plus noire. Déjà, la comédie est plantée dans un décor superbe de Danièle Lévesque, d'une froideur exquise qui n'appartient qu'à elle. Il s'agit de murs sombres disposés en demi-cercle, couverts de de miroirs qui alternent avec des reproductions saisissantes de nus féminins. Les uns sont ligotés dans une pellicule de plastique — on pense à Christo qui a jadis emballé ainsi un portrait de Brigitte Bardot. Les autres, des photos d'Edward Muybridge, troublent à l'occasion notre vue lorsque les éclairages spectaculaires de Guy Simard les frappent. Comme si tout cela n'était encore pas assez contrasté, l'endroit présente de plus des meubles recouverts de toile écarlate, un plancher laqué noir qui réfléchit en outre, avec un certain flou artistique, les comédiens, à quoi s'ajoutent plusieurs couleurs étroites de couleur pâle, en guise de sorties.

La table est mise en quelque sorte pour l'atmosphère étouffante, en grande partie alimentée par la musique de Michel Smith, et l'interprétation, moins sincère que dramatisée, qui vont suivre. Un traitement qui caractérise dès lors cette histoire de Marquise, qui pleure son défunt mari, et de Chevalier, qui ne se console pas d'une fiancée ayant pris le voile. Cela se situe, bien entendu, à des kilomètres des innombrables Marivaux en dentelles et en galipettes auxquels s'adonne un certain théâtre de bon ton. Nul doute, en ce sens, qu'Alice Ronfard rompt brutalement avec les lectures les plus naïves de Marivaux et l'entraîne plutôt du côté de Sade, quand ce n'est pas carrément vers un expressionnisme qu'on me permettra néanmoins de qualifier d'esthétisant.

Il en résulte un début de pièce assez désarçonnant. La



Sophie Prégent et René Gagnon

chose fonctionne évidemment beaucoup mieux pour la Marquise (Sophie Prégent) et le Chevalier (René Gagnon), à même d'exprimer emphatiquement leur douleur, que pour Lubin (André Robitaille), Hortensius (Jacques Girard) ou encore Lisette (Marie-Hélène Thibault), censés l'atténuer par leurs pitiétés. Encore que certains acteurs comme Thibault et Girard parviennent à jouer habilement sur l'ambiguïté de leur position par rapport à leur maîtresse. Ce dernier s'avère pourtant le seul à soutenir de temps à autre un sourire jaunâtre au public devant cet exercice qui tourne presque au drame scandinave. Si bien que le reste de la représentation s'avère bientôt prévisible et uniforme. Singulièrement dénué de nuances même, puisque tout est pareillement orienté vers le drame mais un drame qui ne se débarrasse jamais vraiment des artifices avec lequel il doit composer.

Dans un registre qui lui convient bien, René Gagnon est impeccable comme toujours. Belle prestation aussi pour Marie-Hélène Thibault dont la gueule à la Fanny Ardant prête à sa Lisette une intelligence à la fois racée et mutine. Jacques Girard, dans ce parti pris, marche sur des œufs avec le pédant, Hortensius. Il se tire bien d'affaires cependant en le transformant en dérisoire méchant de service. A vrai dire, seul Stéphane Demers se plante vraiment dans le petit rôle du Comte où il est peu crédible à force d'imprécision. Théâtralement, il faut reconnaître à Alice Ronfard la rigueur et la clarté de sa démarche, si noire fut-elle. Et d'autres que moi le diront, j'espère, car j'avoue du même coup que l'exercice m'a davantage impressionné sur ce plan que grâce à la pertinence et à l'actualité de son propos. Je suis un peu las, je le confesse, de ce théâtre d'images qui se complait dans un expressionnisme glacé, où l'amour et les rapports sociaux se conjuguent en vanités et en blessures narcissiques en vertu d'une grande maîtrise plastique. Comme si le théâtre pouvait se satisfaire indéfiniment d'idées ou de style, sans vraiment remettre en cause sa propre propulsion à rester dans l'image, avec pour conséquence de ne plus s'adresser aussi simplement à la sensibilité du spectateur.

CONCERTS CLASSIQUES

Mémorable Bartók

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

Ludwig van Beethoven: Sonate en ré majeur, op. 12 n° 1; Béla Bartók: Rhapsodie n° 1, Sz 86, et n° 2, Sz 89; Gabriel Fauré: Sonate en la majeur, op. 13. Gil Shaham, violon; Akira Eguchi, piano. Salle Pollack, le 4 mai 1997

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Heureux les abonnées au Ladies' Morning Musical Club (LMMC)! Et aussi les autres chanceux qui ont pu assister au formidable récital offert dimanche après-midi à la Salle Pollack par le fantastique Gil Shaham et son comparse Akira Eguchi. La complicité se sent entre ces deux artistes dès qu'ils montent sur scène. Tout de suite, on a l'impression d'être entre bonnes mains. Sitôt que le violoniste s'accorde, sa sonorité fascine. Alors que dire de son jeu?

Oui, la sonorité tout au long du concert va éblouir, faire déborder l'espace de Pollack. Des pianissimos timbrés, des fortissimos qui deviennent physiquement sensibles, un piano à égalité parfaite avec les quatre cordes du Stradivarius, un archet qui mord et qui grince quand il le faut, se transformant en un racoleur hors pair et un séducteur irrésistible, voilà campé le contexte sonore de cet après-midi. Passons maintenant au contenu.

Assez originalement, le concert était articulé autour des deux *Rhapsodies* de Béla Bartók. On entend rarement ces petits bijoux d'onyx aux

arêtes effilées comme le plus dur silex. La virtuosité des interprètes coupe le souffle tant elle met en relief l'originalité profonde du compositeur. Le rythme verbunkos règne dans toute sa splendeur agile le discours des parties rapides et ramène le sentiment de cadence avec repos.

C'est que la modalité chromatique de Bartók frise ici l'atonalité sauvage. Le compositeur voulait magnifier l'esprit populaire. C'est donc en dehors de tout cliché romantique que s'épanouissent les mètres asymétriques, les mélodies d'inspiration folklorique, et que Bartók s'amuse à une virile explosion de joie de vivre, avec fougue et nerf. La tendresse ne manque pas non plus. Dans les sections de style plus Lasser, Shaham caresse son violon avec une intensité dont lui seul est capable. Dans les *Frisis*, la précision avec Eguchi est sidérante. Nul ne saurait plus parler ici d'œuvres mineures.

Avec intelligence, la première *Rhapsodie* fut amenée par une sonate de Beethoven qui utilise, au dernier mouvement, le même rythme entendu plus tard abondamment, lien unificateur concret entre deux moments du récital. Ici encore l'interprétation, sans manquer d'élégance, a été costaud. La musique d'un jeune maître a été rajeunie par deux jeunes interprètes, tout comme dans la sonate de Fauré qui finissait le programme.

Les amateurs de doux et de sirop sont restés sur leur faim. L'engagement sensuel et passionné était complet. Rarement entend-on ces belles mélodies prises avec tant de conviction. Dans une œuvre souvent

qualifiée de salon, Shaham et Eguchi font un morceau qui réclame de plein droit sa place au soleil. Dans ce quatorze musical, le mouvement lent a montré toute l'intériorité dont le violoniste est capable et sa grande compréhension de l'harmonie.

Malgré tout ce panache, on sent néanmoins une grande humilité chez ces deux artistes qui propulsent la musique généreusement vers leur auditoire. Un si beau récital, par un tandem si extraordinaire, quelle façon de mieux finir la 105^e saison du LMMC?

CINÉMA

Besson, le Bien, le Mal et les autres

Paris (AP) — La Terre tourne. Neuf ans après *Le Grand Bleu*, Luc Besson fait demain l'ouverture du Festival de Cannes, hors compétition, avec *Le Cinquième Élément*. Neuf ans après, le film est promis aux sarcasmes condensants des critiques et à l'accueil enthousiaste du public, le même soir. La Terre tourne.

La Terre, parlons-en. On est au 24^e siècle (c'est déjà demain), et comme tous les cinq mille ans les portes menacent de s'ouvrir entre différents mondes. Pour simplifier: entre le Bien (nous, les Terriens) et le Mal (les autres, les extra-terrestres). Les forces du Mal risquent de prendre à notre bonne vieille planète ses quatre éléments de vie — terre, air, mer, feu — à condition de s'emparer du cinquième, une statuette qui symbolise la vie.

Dans cet univers étrange, coloré et forcément futuriste, un héros-malgré-lui va (tenter de) sauver le monde: Korben Dallas (Bruce Willis), un

chauffeur de taxi new-yorkais peu ordinaire. Il aura, entre autres forces du Mal, à affronter le méchant Zorg (Gary Oldman) et sur sa route croquera une belle extra-terrestre, Le-Elu (Milla Jovovich, une jeune inconne de 22 ans), des créatures visqueuses et éner-

giques appelées Mangalors, un hôtel-discothèque du nom de Paradise aux hôtes habillées par Jean-Paul Gaultier, une comète géante lancée contre la planète, et toutes sortes d'aventures rythmées par d'impressionnantes effets spéciaux.

Le Cinquième Élément, septième film de Luc Besson, est, bien que tourné en anglais, le plus cher jamais réalisé par un metteur en scène et des producteurs français (Gaumont): le budget tourne aux alentours de 450 millions de ff (environ 112,5 millions \$) soit 18 fois le prix moyen d'un film français.

Comme à son habitude, Luc Besson n'a montré son film qu'à une poignée de journalistes, aux États-Unis, avant de le livrer aux spectateurs des salles. Et comme à son habitude — peut-être n'a-t-il pas franchement tort —, il dit n'accorder d'importance qu'à l'opinion de ceux-ci et affecte d'ignorer celle de ceux-là. «L'autre jour, à une projection-test, j'ai regardé le public», raconte-t-il dans le dernier numéro de *Première* qui vient de sortir. «Il y avait là un petit garçon de 13 ans, qui est resté pendant une demi-heure avec sa main entre son sac et sa bouche. Et juste l'expression de bonheur sur son visage... J'en aurais presque pleuré! Pour moi, les films s'adressent aux moins de 15 ans. C'est le meilleur moment. Après, on intellectualise trop ce qu'on perçoit.»

Direction Jean Cousineau

Les Petits Violons
32^e saison Concert de fin d'année

10 Mai 18h30 Citadelle de Montréal
2085 rue Drummond métro Peel

Respianti Suite sur des airs anciens
Holl Suite Saint-Paul
Telemann Fantaisie IV
Brahms Six Danses hongroises
Cousineau Recs
De la France au Québec Suite quebec leu leu

15 \$, étudiants et âge d'or 10 \$
En vente chez: Archambault Musique,
500 rue Ste-Catherine est, 849-6201 (frais de service) et à la porte une heure avant le concert. Informations: 274-1736

PRATT & WHITNEY

ESPACE GO présente avec la collaboration de BANQUE LAURENTIENNE

La Seconde Surprise de l'Amour
de Marivaux

Mise en scène d'Alice Ronfard

avec: Stéphane DEMERS, René GAGNON, Sophie PRÉGENT, Jacques GIRARD, André ROBITAILLE, Marie-Hélène THIBAUT

4890, BOULEVARD SAINT-LAURENT MONTRÉAL, QUÉBEC
RÉSERVATIONS: (514) 845-8990
ADMISSION: (514) 290-1245

SALLE DU THÉÂTRE ESPACE GO

À l'affiche jusqu'au 31 mai 1 9 9 7